

## Troisième séance, jeudi 07 septembre 2023

Présidence de Nadia Savary (PLR/PVL/FDP/GLP, BR)

### Sommaire

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
		Communications		
		Assermentation		
2022-GC-156	Motion	Création d'une loi cantonale sur la politique en matière d'innovation	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Hubert Dafflon Sébastien Dorthe <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2022-GC-153	Mandat	Folie des prix de l'électricité : soulager rapidement et efficacement la population fribourgeoise!	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Chantal Müller David Bonny Pierre Mauron Elias Moussa Alizée Rey Armand Jaquier Françoise Savoy Marie Levrat Simon Zurich Grégoire Kubski <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2022-GC-149	Motion	Vers une Autonomie minimale électrique pour tous	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Catherine Esseiva <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2022-GC-150	Motion	Promotion du photovoltaïque par le soutien aux regroupements de consommation propre - Modification de la LEn ainsi que du règlement d'exécution	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Christian Clément Hubert Dafflon <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2022-GC-125	Postulat	Potentiel du pompage-turbinage de la force hydraulique dans le Canton de Fribourg	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Hubert Dafflon Christian Clément <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2022-GC-64	Postulat	Sortir de la dépendance au gaz	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> François Ingold Alexandre Berset <i>Représentant-e du gouvernement</i>

---

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
				Olivier Curty

---

La séance est ouverte à 08 h 30.

**Présence** de 100 députés; absents: 10.

Sont absents avec justification: M<sup>mes</sup> et MM. Susanne Aebischer, Bernard Bapst, André Kaltenrieder, Marie Levrat, Elias Moussa, Chantal Müller, Rose-Marie Rodriguez, Jean-Daniel Schumacher, Julia Senti et Thierry Steiert.

M<sup>me</sup> et MM. Sylvie Bonvin-Sansonnens, Didier Castella, Romain Collaud, Philippe Demierre, Jean-Pierre Siggen et Jean-François Steiert, conseillère et conseillers d'Etat, sont excusés.

## Communications

**Présidente du Grand Conseil.** J'aimerais tout d'abord, à la suite à la séance du Bureau de ce matin, vous rappeler la procédure relative aux amendements. Je vous rappelle que tout député qui veut déposer un amendement le transmet au Secrétariat général qui, lui, le transmet aux députés. Merci.

Pour mémoire, ce printemps dans le cadre de l'examen de la loi sur le climat, une minorité avait deux rapporteurs. Nous avons abordé le Service de législation pour un avis sur les rapports de minorité. Le Service de législation a rendu cet avis et confirme que lorsqu'il y a un rapport de minorité, un seul et unique rapporteur de minorité doit être nommé pour tout le projet de loi. Ainsi, un seul et unique rapporteur est admis.

> Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

## Assermentation

**Assermentation** de M<sup>mes</sup> et MM. Maude Borgognon, Antonin Charrière, Josef Haag, Rita Menoud, Laurent Périsset et Mischa Poffet, élus par le Grand Conseil lors des sessions de juin et de septembre 2023.

> Il est passé à la cérémonie d'assermentation selon la formule habituelle.

**Présidente du Grand Conseil.** Mesdames et Messieurs, vous venez d'être assermenté-e-s pour votre nouvelle fonction. Au nom du Grand Conseil du canton de Fribourg, je vous félicite pour votre élection et vous souhaite beaucoup de satisfaction dans l'exercice de la fonction qui est désormais la vôtre (*applaudissements*).

> La cérémonie d'assermentation est terminée.

## Motion 2022-GC-156

### Création d'une loi cantonale sur la politique en matière d'innovation

---

Auteur-s:	<b>Dafflon Hubert</b> ( <i>Le Centre/Die Mitte, SC</i> ) <b>Dorthe Sébastien</b> ( <i>PLR/PVL/FDP/GLP, SC</i> )
Représentant-e du gouvernement:	<b>Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle</b>
Dépôt:	<b>07.09.2022</b> ( <i>BGC octobre 2022, p. 2983</i> )
Développement:	<b>07.09.2022</b> ( <i>BGC octobre 2022, p. 2983</i> )
Réponse du Conseil d'Etat:	<b>09.05.2023</b> ( <i>BGC septembre 2023, p. 3153</i> )

---

#### Prise en considération

**Dorthe Sébastien** (*PLR/PVL/FDP/GLP, SC*). Je n'ai pas de lien d'intérêts avec ce dossier si ce n'est que je suis comotionnaire avec mon collègue Dafflon. Je m'exprime au nom du groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux.

Avant de parler concrètement de la motion en question, arrêtons-nous brièvement sur un concept qui encadre l'innovation: le processus intellectuel de l'innovation. Qu'est-ce que cela veut dire? Eh bien, l'innovation se base sur le désir d'innover, ce désir de faire toujours mieux. Autrement dit, il s'agit d'un désir inhérent à l'esprit entrepreneurial. Et c'est bien évidemment là où je veux en venir: nos entreprises fribourgeoises et nos entreprises agricoles n'ont pas attendu une loi sur l'innovation pour innover, pour appliquer sans cesse ce désir de faire toujours mieux, que ce soit dans les processus, dans la digitalisation, dans les défis environnementaux basés sur les concepts de durabilité, ou encore dans les changements d'habitude de consommation. Oui, Mesdames et Messieurs, je tenais absolument à le dire!

Cependant, ce n'est pas parce que les entreprises fribourgeoises, tant nos PME que nos exploitations agricoles, innoveront avec fierté, et sans aide étatique, que nous pouvons nous passer d'une loi cantonale à part entière sur l'innovation! Nous devons aller plus loin aujourd'hui et créer des conditions-cadres favorables, notamment afin d'améliorer sensiblement notre capacité d'innover. Et notre capacité d'innover passe également par des processus qui facilitent l'intégration de nos Hautes écoles et Université. Notre capacité d'innover, c'est également booster nos clusters ou nos sites de start-up. Mon collègue Jean-Daniel Wicht y reviendra.

Aujourd'hui, notre canton stagne en la matière, comme l'ont relevé différentes études et encore celle menée récemment par l'UBS. Personnellement, je ne suis pas satisfait de me retrouver dans le ventre mou du classement!

Une loi à part entière consacrée à l'innovation et à la recherche permettrait également de mieux profiler et positionner le canton de Fribourg sur la scène fédérale, ce que nous confirment la plupart des parlementaires fédéraux consultés sur ce dossier. On m'a dit à maintes reprises: "Allez-y à fond ou vous allez passer à côté!"

En effet, les initiatives en faveur de l'innovation se multiplient en Suisse romande, autant dans les cantons leaders sur le front des start-up, comme Vaud et Genève, qu'en Valais, qui talonne désormais les principaux hubs de création de start-up, ou même à Neuchâtel. Et nous, nous regardons le train passer, Mesdames et Messieurs!

Une loi sur l'innovation permettrait également au canton d'être mieux positionné au niveau fédéral, en particulier lors de la sélection, notamment par Innosuisse, pour les programmes d'encouragement à la recherche. Cette loi cantonale permettrait en outre de faire reconnaître publiquement l'intérêt de l'innovation dans notre canton.

En clair, l'objectif est de renforcer la capacité concurrentielle du canton dans les domaines de l'innovation. Le canton dispose d'un tissu économique diversifié, à fort potentiel dans plusieurs secteurs. Cependant, il semble, plus que jamais, judicieux de le renforcer par des conditions-cadres que ce soit en termes financiers – sans créer un système de perfusion non cadré et dangereux – ou en termes d'effets fiscaux pour nos entreprises. Il s'agit également de définir clairement la politique d'encouragement à l'innovation, d'intégrer toutes les réflexions en lien avec la recherche académique et de tenter de nous positionner en leader pour concilier innovation et durabilité. Nous aurons évidemment de nombreux autres points à discuter lors de nos débats dans le cadre de la mise en œuvre de la loi.

La motion n'est pas parfaite, le guichet unique n'est plus d'actualité et ne serait pas intégré dans la loi. Mais a-t-on pensé à un «délégué cantonal à l'innovation» par exemple? Voilà des idées qui pourraient émerger lorsqu'on mettra en place cette loi sur l'innovation.

Quant au fonds qui fait peur manifestement à certains d'entre vous... Tout d'abord, je n'imaginai pas le versement d'un capital de plusieurs centaines de millions de francs, mais une enveloppe annuelle, par exemple d'environ 5 millions de francs, dont les critères d'attribution seraient revus par rapport à ce qui est prévu actuellement – nous devons garantir l'emploi avec

des projets phares. L'octroi du soutien serait intégré dans une réflexion qui intègre la mise en œuvre d'une gouvernance quelque peu différente de celle d'aujourd'hui. Une nouvelle fois, cela pourra faire l'objet de discussions ultérieures.

Par contre, vous allez me dire: "Comment financer ce fonds?" Eh bien c'est relativement simple: à travers les recettes fiscales supplémentaires OCDE, une manne conséquente qui se situerait pour notre canton entre 15 et 20 millions d'après les dernières informations. Vous voyez: 15 millions qui arrivent, 5 millions qui partent pour l'innovation. Je crois que je suis un député raisonnable.

Mesdames et Messieurs, ce matin nous ne fixons pas la loi, mais nous pouvons donner le ton et respectivement oser donner le ton dans ce dossier.

En conclusion, le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux, soutiendra dans sa très grande majorité la motion telle quelle, sans fractionnement.

**Zurich Simon** (PS/SP, FV). Mes liens d'intérêts: je suis associé d'une entreprise fondée il y a une année et demie qui emploie aujourd'hui cinq personnes et président du Club économique du Grand Conseil.

Notre collègue, le député Dorthe, a déjà mentionné la dernière étude de notre nouvelle banque d'Etat, UBS, sur la compétitivité des cantons suisses qui relève effectivement plusieurs critères, notamment l'innovation. Et si on y regarde d'un petit peu plus près, on voit qu'on n'est pas dans le ventre mou, on est dans le bas du ventre mou et que le canton de Fribourg a un indice d'innovation de 27 sur 100, ce qui me désole passablement.

En Suisse romande, on a des cantons qui sont particulièrement bien notés, comme Neuchâtel ou comme Vaud, qui sont en tête de classement. Ce n'est pas un classement trusté non plus par les cantons alémaniques. Nous savions déjà que notre canton était un canton-dortoir. Les derniers chiffres de l'Office fédéral de la statistique sont clairs: notre canton compte un solde négatif de pendulaires de plus de 20 %, ce qui fait de lui, de notre beau canton de Fribourg, le pire canton-dortoir de Suisse derrière Bâle-Campagne, derrière Thurgovie, derrière Schwyz. Dans ce contexte, j'ai été très content de voir le dépôt de la motion des collègues Dorthe et Dafflon. Enfin, on allait pouvoir s'engager fortement dans le canton pour l'innovation, pour les emplois. Autant dire que la réponse du Conseil d'Etat fut une douche froide. A la lire, on a l'impression que le Conseil d'Etat se repose sur ses lauriers. Mais pour se reposer sur ses lauriers, encore faut-il en avoir! Avec sa proposition de fractionnement, le Conseil d'Etat entend faire passer des mesures plutôt cosmétiques. Mais que faut-il pour une vraie politique d'innovation? Il faut des sous, il faut oser investir, il faut oser prendre des risques, oser soutenir celles et ceux qui prennent des risques. Oser miser sur des technologies qui, peut-être, n'ont pas leur place sur le marché aujourd'hui mais qui l'auront bientôt. Oser aussi se relever après être tombé.

Or, le Conseil d'Etat s'oppose justement à ce fonds sur l'innovation et son argument principal est que la Confédération soutient déjà suffisamment l'innovation et qu'il y aura bientôt, peut-être, un fonds fédéral pour l'innovation. Mais, est-ce que notre canton profiterait particulièrement d'un fonds fédéral sur l'innovation? On ne veut pas d'un fonds fédéral pour arroser tous les cantons suisses, on veut d'un fonds fribourgeois pour soutenir l'innovation fribourgeoise! On veut d'un fonds fribourgeois pour soutenir l'emploi à Fribourg! On ne veut pas seulement d'un fonds fédéral pour avoir, au mieux, la même chose que les autres. On veut un fonds fribourgeois pour être meilleurs que les autres.

Le groupe socialiste s'opposera donc au fractionnement proposé par le Conseil d'Etat et soutiendra une vraie loi pour l'innovation avec un vrai fonds, doté de vrais moyens.

**Bortoluzzi Flavio** (UDC/SVP, LA). Ich spreche im Namen der Fraktion der Schweizerischen Volkspartei. In dieser Sache habe ich keine Interessenbindung.

Als Mitinhaber einer Schreinerei kann ich auch keine Interessenbindungen haben, da Handwerksbetriebe, welche hier in der Region sitzen, einfach nicht innovativ sein können im Sinne der Regeln. Wir verrichten unsere Arbeit seriös und nachhaltig. Unsere Innovation ist, dass wir immer wieder unsere Abläufe optimieren und so wirtschaftlich geschäftlich können.

In seiner detaillierten Stellungnahme zu dieser Motion erklärt der Staatsrat verschiedene Massnahmen, welche in unserem Kanton erfolgreich - und vielleicht einige Male auch weniger erfolgreich - angewendet wurden. Wie bereits gehört, etwas viel Eigenlob.

Insgesamt sind wir skeptisch mit den Antworten, nehmen diese aber zur Kenntnis.

Folgende Punkte haben wir in unserer Fraktion diskutiert: Wir sind der Meinung, die Innovation wird in unserem Kanton in verschiedenen Gesetzen erwähnt, manchmal hier, manchmal da. Hier soll unbedingt eine zusammengefasste Lösung gefunden werden. Innovation wird bei uns stark gefördert, strukturell und finanziell. Unserer Ansicht nach teilweise im Subventionsmodus. Und Subventionen, das ist bekannt, hindern die freie Ideenentwicklung, also sie hindern die Innovation.

Man orientiert sich als Ideenentwickler eher an den Innovationsregeln als an den freien Möglichkeiten, hier muss unbedingt Augenmass gehalten werden, um das freie Entwickeln von Innovation zuzulassen. Dieses soll unabhängig sein. Und - kleine

Randbemerkung, auch aus der Fraktion - Steuerermässigung zum Ansiedeln von Unternehmern ist in unserem Sinne, aber es ist nicht wirklich innovativ.

Aus diesen Gründen schliessen wir uns dem Vorschlag des Staatsrates an. Wir unterstützen die Aufteilung der Motion, um die Gesetzesbestimmungen über die Innovationsförderungen zu verbessern. Die weiteren Teile lehnen wir ab.

**Bürdel Daniel** (*Le Centre/Die Mitte, SE*). Meine Interessenbindungen: Ich bin stellvertretender Direktor des Freiburger Arbeitgeberverbandes. Ich spreche zu diesem Thema im Namen der Fraktion der Mitte.

Zuerst möchte ich dem Staatsrat danken für den sehr ausführlichen Bericht, der sehr gut aufzeigt, wie vielfältig die Aktivitäten der Wirtschaftsförderung heute aufgebaut sind und in welchen Bereichen die Rahmenbedingungen für unsere Unternehmen überall gefördert werden; Rahmenbedingungen, die verbindlich massgebend sind, dass Innovation überhaupt stattfinden kann.

Analysiert man die aktuelle Situation, stellt man fest: Der Kanton Freiburg weist in den letzten Jahren eine gute wirtschaftliche Entwicklung auf, besitzt eine gute, diversifizierte Wirtschaft, was sich in Krisenzeiten wie Corona positiv auswirkt.

Die Wirtschaftsförderung hat in den letzten Jahren gute Arbeit geleistet und mehre Unternehmen in unseren Kanton anziehen können. Das Beispiel Rolex ist sicherlich der Höhepunkt dieser Ansiedlungsstrategie. Unser Kanton wird dadurch wirtschaftlich ein anderes Gesicht bekommen, aber auch der Bedarf an qualifizierten Arbeitskräften wird dadurch weiter zunehmen.

In unserem Kanton haben wir jedoch häufig das Problem, dass wir zwar gute Ideen haben und diese auch umsetzen wollen, uns jedoch nicht die Mittel geben, um die Projekte bis zum Schluss durchzuziehen und so den Erfolg zu erzwingen. Zu häufig bremsen wir uns selbst mit komplizierten juristischen Strukturen oder mit der Berücksichtigung von politischen Spezialanliegen, welche den Fokus auf wenig relevante Themen und Bereiche lenken. Das Projekt Bluefactory ist hier ein typisches Beispiel, das SICHH ein weiteres und auch die kantonale Anstalt für aktive Bodenpolitik läuft gerade Gefahr, in dasselbe Fahrwasser zu geraten. Vergleicht man das Projekt Bluefactory mit ähnlich ausgerichteten Projekten in Bern, Yverdon oder Sion, stellt man fest, dass die Dynamik nicht vergleichbar ist. Ich denke, dass der Staatsrat aufgrund dessen in seinem Bericht erwähnt: "Der Kanton Freiburg verfügt über ein vollständiges Ökosystem zur Förderung innovativer Unternehmen. Das Einzige, was allenfalls fehlt, wäre möglicherweise ein Gründerzentrum, das Startups ein bereicherndes und qualitativ hochstehendes Umfeld und attraktive Bedingungen bieten würde." Mit dieser Analyse gehe ich einig, frage mich jedoch: wieso packen wir es nicht schon lange an?

Mit den zur Verfügung stehenden Mitteln kann zwar einiges erreicht werden, aber insbesondere das Fokussieren auf drei, vier strategische Projekte mit einem überdurchschnittlichen Wertschöpfungspotential wird vernachlässigt. Zumindest die konsequente Umsetzung dieser Projekte erweist sich meist als schwierig. Hier sind uns andere Kantone einen Schritt voraus, indem sie beispielsweise konsequenter in einen Innovationspark investieren.

Ein weiteres Beispiel ist die konsequente Förderung der angewandten Forschung und Entwicklung (RA&D), bei der man teils ebenfalls den Eindruck gewinnt, dass es zumindest lange dauert, bis der im Gesetz vorgesehene Mindestanteil an Forschungsarbeit durch die Lehrstühle erreicht wird. Auch das konsequentere Zusammenarbeiten der Freiburger Fachhochschulen mit der hiesigen Universität und die Pflege des Austausches und der Zusammenarbeit mit den Freiburger Unternehmen sind ein zentrales Mittel, die Innovation in Freiburg zu fördern. Der Staatsrat konstatiert deshalb selbst in seinem Bericht, dass das unternehmerische Potential der akademischen Welt, Gründung von Startups und Spin-offs, noch verbessert werden kann und muss. Nach dieser Analyse stellt sich für uns deshalb die Frage, ob es zur weiteren und besseren Förderung der Innovation tatsächlich ein neues, separates Gesetz benötigt, oder ob wir uns nicht einfach die nötigen Mittel geben müssen, um die angestrebten Ziele und den Erfolg effektiv zu realisieren.

Die Fraktion der Mitte ist mehrheitlich der Meinung, dass das Thema Innovation in das aktuelle Wirtschaftsförderungsgesetz eingearbeitet werden soll. Ein neues Innovationsgesetz ist für uns nicht der zielführende Weg, es benötigt vielmehr den Willen und die Überzeugung, auf allen Ebenen und auch bei uns hier im Grossen Rat, die wichtigen Projekte mit grossem Wertschöpfungspotential bis zum Schluss durchzuziehen.

Wir stimmen deshalb der Aufteilung der Motion mit der Anpassung des Gesetzes über die Wirtschaftsförderung zu und lehnen die weiteren Punkte mehrheitlich ab.

**Ingold François** (*VEA/GB, FV*). J'ai eu la chance vendredi passé d'aller à l'Ecole d'ingénieurs. Il y avait la présentation des bachelors et j'ai été extrêmement positivement surpris de la qualité de l'innovation des étudiants de cette école. J'ai pu notamment suivre une présentation qui m'a extrêmement intéressé sur la gestion numérique des caves à vin, qui avait été faite avec Changins et j'ai trouvé que c'était particulièrement innovant.

J'oppose néanmoins la notion d'innovation et de progrès. C'est clair qu'on peut inventer le fil à couper l'eau chaude. C'est une innovation, mais ce n'est clairement pas un progrès. En lisant la réponse du Conseil d'Etat j'ai l'impression – et j'en suis désolé M. le Conseiller d'Etat malgré toute la sympathie que j'ai pour vous –, que nous ne sommes ni dans un progrès, ni dans une innovation. En fait, rien ne doit changer. A la limite, un petit toilettage législatif, mais sinon rien ne change. Quand je lis cette réponse, j'ai l'impression qu'on fait déjà tout bien. Vous nous expliquez que tout est déjà bien fait, mais moi j'ai l'impression, au contraire, que ça ne décolle pas. Sans innovation, sans progrès. Ce dont j'ai besoin, ce sont des projections, c'est une vision: quelle innovation veut-on?

Alors je le sais puisque j'ai consulté la stratégie cantonale d'innovation. On y parle notamment d'innovation pour l'industrie 4.0 ou la bioéconomie. Ce sont deux choses qui sont extrêmement fortes. Mais moi j'ai besoin de projections, de savoir où on va. Combien veut-on d'entreprises innovantes en 2025, en 2030, en 2040? Pour quel type d'innovation? Pour quels chiffres d'affaires? Pour quel retour sur investissement? Dans la définition on nous parle de l'innovation technologique et de l'innovation non technologique. Dans la réponse, le Conseil d'Etat ne parle que des technologies. Il n'y a rien sur le social, rien sur les usages, rien sur le marketing, rien sur la communication, rien sur l'organisation, rien sur la durabilité. Je ne dis pas que la durabilité n'est pas un petit peu partout, mais concrètement, il n'y a pas de propos qui sont extrêmement forts sur la durabilité. Rien!

L'innovation est selon moi agile. Elle va dans les deux sens. On peut également la provoquer. Je ne dis pas que c'est ce qui est fait, mais pour moi on ne jette pas quelques millions pour voir ce qu'il se passe. Pour moi on peut la provoquer l'innovation. On peut engager des moyens pour provoquer des recherches. J'ai été regarder dans la stratégie de l'Université, j'ai été regarder dans la loi sur l'Université. On n'a pas un contrat de prestations qui nous dit: "On veut tel type de recherche, dans telle direction, parce que pour nous c'est ça le futur." Et ça, ça me manque. On a un institut extrêmement fort, à l'Université de Fribourg, sur la géothermie. Cet institut est convoqué à Genève, en Valais, dans le Jura, à Neuchâtel... Et dans le canton de Fribourg, on continue à travailler avec un bâton de sourcier et on ne profite pas des compétences de cet institut. Je trouve cela, par exemple, extrêmement regrettable. L'innovation développée dans un institut universitaire, on pourrait en profiter, avoir une sorte de retour sur investissement.

Comme je l'ai dit, la stratégie cantonale d'innovation, c'est surtout l'industrie 4.0 et la bioéconomie. Mais quelque part, c'est de nouveau un état des lieux, comme dans la réponse du Conseil d'Etat. Moi j'aimerais plus qu'un état des lieux, j'aimerais qu'on aille plus loin. Il y a énormément d'instruments parlementaires qui sont déposés pour la durabilité. En gros, un instrument sur cinq. Un autre sur cinq c'est pour soulager les revenus les plus faibles et un autre sur cinq c'est pour baisser les impôts. Mais là n'est pas la question. En fait, dans ce Parlement, on a une démarche, on a des idées pour plus de durabilité et on devrait pouvoir mettre des moyens dans l'innovation pour aller un petit peu dans la direction qu'on présente. Tous les partis veulent plus de durabilité, pas seulement les Verts. Peut-être pas de la même manière, mais on veut tous de la durabilité, et je pense qu'ici on peut mettre vraiment les moyens pour aller dans cette direction.

Le groupe VERT·E·S et alli·e·s n'a pas pris formellement position par rapport à cette proposition. Pour ma part, je soutiendrai pleinement la motion et j'encourage les membres du groupe à écouter très attentivement les différents propos pour se faire une idée sur la question. Ainsi, si vous êtes pour la motion, je vous encourage à être bons pour bien nous faire comprendre qu'on doit voter pour!

**Wicht Jean-Daniel** (PLR/PVL/FDP/GLP, SC). Mes liens d'intérêts: je suis président du BIC, Building Innovation Cluster, qui compte une petite centaine d'entreprises et qui a pour mission de créer des projets collaboratifs avec nos entreprises dans le domaine de la construction.

Hier a eu lieu une rencontre fort intéressante sur le site de Bluefactory, organisée par la Promotion économique du canton de Fribourg, dans le cadre du lancement de la dernière revue Fribourg Network qui est consacrée à la construction. Je partage l'avis des intervenants d'hier selon lequel l'innovation est très faible, trop faible dans la construction fribourgeoise. A titre personnel, j'estime que les moyens financiers sont largement insuffisants. Je discutais récemment avec des membres du Smart Living Lab, aussi sur le site de Bluefactory, qui me disaient que par rapport à la Recherche appliquée et développement (Ra&D), donc aussi à l'innovation, les professeurs consacraient un tiers de leur temps à la recherche de fonds, un autre tiers au reporting et enfin un petit tiers pour finalement mener ces recherches.

Nous devons absolument booster l'innovation dans notre canton et utiliser nos moyens pour créer de réelles visions. Profitons de la masse financière qui va nous arriver via la modification de la fiscalité à la suite des exigences de l'OCDE pour donner les moyens à notre canton de relever ce défi de taille.

Par rapport à la construction, nous avons la chance d'avoir de grandes entreprises et des PME fribourgeoises de qualité qui s'exportent bien au-delà des frontières cantonales. Soutenons-les en acceptant cette motion. Ce que je vous invite, chères et chers collègues, à faire.

**Boschung Bruno** (*Le Centre /Die Mitte, SE*). Ich spreche in meinem persönlichen Namen und vertrete auch vielleicht die ganz kleine Minderheit in unserer Fraktion, die keine Aufteilung dieser Motion, sondern in die grosse Richtung gehen und ein neues, separates Innovationsgesetz schaffen möchte. Vielleicht beginne ich mit einem kleinen Wort, um zu sagen, wo sollten wir hingehen. Ich sage es auf Französisch.

Plus innover que fonctionner.

Wenn ich das so sage, ist das keine negative Aussage gegenüber unserer Wirtschaftssituation im Kanton, die sich eigentlich im Schnitt recht gut hält - wir haben das auch während der Corona-Zeit gesehen. Aber wir haben es jetzt schon zwei oder drei Mal gehört, wenn wir das Ranking anschauen im Bereich der Innovationsfähigkeit und der Förderung der Innovation, da stehen wir nicht gut da.

Wir beklagen uns seit vielen Jahren für den Wirtschaftsstandort in unserem Kanton, dass wir eingeklemmt sind zwischen dem Espace Mittelland und dem Lac Léman, und wir müssen uns immer wieder positionieren. Ich bin der festen Überzeugung, dass, wenn wir es in Zukunft auch weiterhin schaffen wollen, unsere Wirtschaft in diesen zwei Zentren und Polen zu positionieren, wir dringend mehr Innovationsförderung betreiben müssen in unserem Kanton. Dazu, denke ich, ist es notwendig, dass wir ein separates Gesetz dazu machen.

Es wurde gesagt von Ingold, dass man manchmal etwas provozieren muss, damit etwas vorwärts geht. Ich denke, wir haben es auch gesehen, ich möchte jetzt nicht zu stark über das Klimagesetz sprechen, aber das war auch eine Idee dahinter. Wir wissen ja noch nicht genau, was jetzt dort alles hineinkommt, aber wir haben gesagt, wir wollen das und wenn wir das wollen, müssen wir die nötigen Dispositionen treffen.

Ein neues Innovationsgesetz, ohne dass irgendwo Geld zur Verfügung steht, das wäre ein bisschen mager. Es wurde gesagt, wir können da ja auf gewisse finanzielle Rückflüsse zählen aus der OECD-Mindestbesteuerung. Die Zahlen gehen auseinander, manchmal hören wir 5, manchmal 20 Millionen Franken, aber irgendetwas wird kommen und ein Teil davon, sicher nicht alles, könnte hier dann benützt werden.

Das zeitliche Argument wurde auch erwähnt, ich weiss nicht, ob es in der Antwort des Staatsrates auch steht. Es ist klar, wenn wir jetzt ein neues, separates Innovationsgesetz beschliessen würden, dann braucht das seine Zeit, das wird nicht heute und morgen kommen, aber ich denke, diese Zeit sollten wir uns nehmen, um etwas Gutes auf die Beine zu stellen.

Der Staatsrat schreibt in seiner Antwort: Wir sind ja nicht so schlecht aufgestellt, wir haben ja schon viele Dispositionen, um die nötigsten Sachen zu machen. Das stimmt, aber umso mehr können wir uns die Zeit nehmen, um ein gutes, neues Gesetz zu machen.

Natürlich, jetzt vielleicht auch die Schwerpunkte: In einem separaten Innovationsgesetz könnten wir noch viel, viel mehr auf die heutigen Schwerpunkte, die wir bereits haben - es wurde angesprochen, die Bauwirtschaft ist einer unserer grossen Pfeiler, ich habe die Landwirtschaft gehört mit dem Secteur agro-alimentaire, wo wir gut positioniert sind -, und auf die Stärken, die wir heute schon haben, aufbauen und etwas mehr investieren in die künftige innovative Entwicklung.

Sie haben es gehört, meine Damen und Herren, ich bin ganz klar der Meinung, dass wir hier ein klares Zeichen setzen sollten und hier ein neues, von Grund auf neues Gesetz für die Innovation prägen.

**Dafflon Hubert** (*Le Centre/Die Mitte, SC*). J'interviens comme comotionnaire.

En 1973, c'est la première crise énergétique que connaît l'Occident et c'est à ce moment-là qu'est venue l'expression "on n'a pas de pétrole, mais on a des idées". Cinquante ans après, c'est toujours d'actualité. Notre canton peut aller de l'avant sans pétrole. Mais il ne peut aller de l'avant qu'avec des bonnes idées et des idées innovantes. J'ai beaucoup apprécié les différentes interventions de mes collègues, qui vont tous dans la bonne et même direction. Merci collègue Zurich, président du Club économique, pour vos propos. Je les partage pleinement.

Le rapport d'UBS sur la compétitivité a été cité par les collègues Dorthe et Zurich. On y figure dans le ventre mou, on est au milieu, en quinzième position sur vingt-six. Ni bon, ni mauvais, comme toujours. Mais voilà... Au niveau de l'innovation, on a 27 points sur 100, ce qui n'est pas bon à mon avis. Mais il faut aussi peut-être comprendre que la typologie économique du canton de Fribourg est essentiellement basée sur la construction et l'agroalimentaire. Ce sont des domaines où il est beaucoup plus difficile d'innover, de déposer des brevets, que dans la pharma par exemple. Il faut aussi le comprendre.

Avec le collègue Dorthe, avec qui j'ai cosigné cette motion, nous nous rejoignons complètement sur le fond. Par contre, sur la stratégie et comment y arriver, je suis de l'avis que la réponse du Conseil d'Etat m'a partiellement satisfait. Le rapport du Conseil d'Etat, c'est un peu un rapport annuel de la Promotion économique. Une Promotion économique qui, je dois le dire, travaille très bien: j'ai eu un écho récemment d'une entreprise importante qui s'est implantée dans le canton de Fribourg grâce à l'action efficace de la Promotion économique fribourgeoise, ce qui est une excellente chose.

Concernant le fractionnement, j'y suis favorable. Pourquoi? En l'état, le fractionnement nous permettra d'aller plus loin. Et le fait d'intégrer l'innovation dans la Promotion économique, qui sont deux activités connexes, cela me parle et cela forme un tout. Que l'on ait une loi distincte sur l'innovation ou qu'on intègre l'innovation dans la loi sur la promotion économique ne changera selon moi rien. Je comprends également le Conseil d'Etat par rapport au rejet de l'intégration dans la loi des sites technologiques existants. Lorsque nous avons rédigé la motion, l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF) n'avait pas encore été créé. Il existe aujourd'hui et notre motion, dans ce cas-là, est un peu surannée. Je comprends donc la position du Conseil d'Etat. Je comprends également son rejet de la création d'un office de l'innovation, sachant que la Promotion économique fait déjà office de guichet unique. Il ne faut pas faire trop pour faire trop. En revanche, je ne suis pas du tout d'accord avec le Conseil d'Etat dans son rejet de la création d'un fonds d'innovation. Je crois que c'est le collègue Boschung qui a dit qu'on ne peut pas parler d'innovation s'il n'y a pas des moyens à disposition derrière. Cela me semble très, très important. Il faut se donner les moyens. Le collègue Wicht l'a dit également, pour la recherche, pour les Hautes écoles, c'est important d'avoir des moyens financiers à disposition.

Nous avons voté, le 18 juin dernier, sur l'imposition minimale de 15 % des grandes entreprises selon les normes de l'OCDE. Entre 10 et 20 millions de francs supplémentaires vont entrer dans les caisses de l'Etat. A titre personnel, je pense qu'une grande partie de ce montant devrait retourner à l'innovation, à la recherche, à la prise de risque, aux Hautes écoles... Cela me semble important. Je rejoins ainsi le collègue Zurich qui s'est fait un peu le défenseur de cette économie et cela me fait plaisir. Mais pour qu'une économie marche bien, il faut que le cadre social soit bon. Sur ce point, je relève qu'il manque de crèches dans notre canton et je pense qu'avec ce pot commun de l'innovation, on pourrait faire en sorte, sous certaines conditions, que les entreprises qui investissent dans de telles structures, obtiennent un retour sur investissement.

Donc, qu'on parle de fractionnement ou directement de loi séparée, pour moi quelque part c'est égal du moment que le fonds est le même. Je vais en tout cas voter le fractionnement comme je viens de vous le dire et si le fractionnement devait être refusé, je voterai clairement la motion. Je vous recommande d'en faire de même et je vous remercie.

**Bonny David (PS/SP, SC).** Je vais juste rappeler que l'innovation est un souci que nous avons déjà évoqué dans le cadre d'une question que j'avais déposée en 2021 à la suite d'un article révélateur de *La Liberté* du 25 août 2021 qui présentait Fribourg comme le canton le moins compétitif en fonction de plusieurs facteurs dont la structure économique et l'innovation. Vous aviez beaucoup répondu, dans cette question 2021-CE-438, par rapport à la Promotion économique. Nous sommes deux ans plus tard, on voit que cela n'a pas beaucoup avancé. Il y a de quoi être en souci aussi sur le plan financier et il est vrai qu'il faut innover, sinon le canton de Fribourg ne pourra pas progresser. On l'a vu aussi au niveau du classement: il n'était déjà pas bon à l'époque, apparemment on n'est pas mieux. Dans ce cadre-là je remercie infiniment les députés qui ont déposé cette motion. Je la soutiendrai pleinement et je vous invite à en faire de même.

**Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle.** Zuerst einmal herzlichen Dank für diese spannende Diskussion. Es ist natürlich eine grosse Freude, mit Ihnen über Innovation sprechen zu dürfen. Ich glaube, wir sind uns alle einig, wir wollen einen fruchtbaren Boden vorbereiten, wir wollen stimulieren, wir wollen anregen, wir wollen Ökosysteme schaffen und natürlich sogar finanziell fördern im Bereich der Innovation. Was wir aber nicht wollen, ist eine staatlich verordnete Innovationspolitik.

On a beaucoup parlé, Mesdames et Messieurs, des rankings. Bien sûr, on les lit avec attention. On les examine aussi. Mais je pense qu'il serait faux de se reposer uniquement sur un seul ranking. Il faut savoir – et je me permets de le rappeler – qu'en matière d'innovation le canton de Fribourg joue dans la Champions League! Nous sommes en concurrence, notamment avec l'étranger, tous les jours! Avec tous les autres cantons de Suisse aussi bien sûr. Mais il faut dire que figurer au niveau des cantons solides, et aussi prometteurs, dans le classement d'un pays qui, année après année, occupe la première place des classements internationaux en matière d'innovation – cela s'est confirmé –, c'est une très belle performance, dont on peut se réjouir.

Bien sûr, il faut tout de suite le dire, au niveau national la compétition est rude. Heureusement, j'aime la compétition. Les champions suisses sont indétrônables, il faut aussi le dire, parce qu'ils disposent de moyens que nous n'aurons tout simplement jamais et aussi de conditions-cadres. En effet, les cantons et régions en tête du peloton bénéficient d'investissements massifs qui se chiffrent en milliards, pas en dizaines de millions, par année. Il s'agit par exemple des domaines des Ecoles polytechniques fédérales ou de l'industrie pharmaceutique pour n'en citer que deux. Cela dit ces investissements, mais ça c'est l'avantage de la Confédération, ont aussi des effets bénéfiques pour les autres compétiteurs, y compris évidemment notre canton. Dans sa réponse aux motionnaires, le Conseil d'Etat démontre que le cadre d'innovation fribourgeois actuel est performant.

Es handelt sich hier nicht um Eigenlob, ich möchte das noch einmal herausstreichen. Es geht darum, diese Plattform zu nutzen, um mich einmal bei diesen Akteuren zu bedanken, die sich täglich für die Innovation im Kanton Freiburg einsetzen. Das sind staatliche Organisationen, aber nicht nur, das sind auch Wirtschaftsverbände, Privatorganisationen, und



es ist tagtäglich eine sehr grosse Arbeit, die geleistet wird - ja, natürlich von der Wirtschaftsförderung, aber auch von den unterschiedlichen Clustern, von den Fachhochschulen, von den Universitäten, die Liste ist effektiv ganz, ganz lang.

On constate quand même que nous disposons aujourd'hui d'un réseau très riche de centres de compétences, qui évoluent très rapidement, d'instituts spécialisés également. Il faut quand même dire que l'écosystème – et c'est ça terme que j'aimerais utiliser –, l'écosystème d'innovation s'articule efficacement entre les niveaux national, international et cantonal. Il faut donc avoir une certaine coordination.

Troisièmement, la recherche fondamentale ainsi que la recherche appliquée sont aussi très bien intégrées. Il faut savoir qu'on a de la chance et on investit pas mal d'argent aussi dans notre Université et dans nos Hautes écoles spécialisées. Quatrièmement, peut-être que les investissements de l'Etat en matière d'innovation sont conséquents, je vais y revenir rapidement et portent aussi leurs fruits, il faut l'admettre. Enfin, surtout pour l'objet qui nous concerne, le canton dispose, à travers cette fameuse loi sur la promotion économique, d'un cadre juridique aujourd'hui intéressant, approprié on peut même dire, pour un soutien à l'innovation efficace et ciblé.

Alors évidemment, Mesdames et Messieurs, vous avez tout à fait raison, ce cadre doit être adapté en permanence. Ce que nous faisons et le Conseil d'Etat partage vraiment l'ambition des motionnaires de le rendre toujours plus performant. Encore une fois je vous remercie de cette discussion et j'en suis persuadé, il y aura aussi une discussion dans le cadre d'une nouvelle loi ou alors d'une modification de la loi existante. Mais, le Conseil d'Etat estime aussi qu'une nouvelle loi sur l'innovation n'est pas le bon chemin pour y parvenir.

Ein Innovationsgesetz, sehr geehrte Damen und Herren, ist kein Garant für eine hohe Innovationskraft. Denn ich glaube, man könnte sagen, dann würde der Kanton Bern, der eben ein solches Innovationsgesetz hat, in der Rangliste der innovativsten Kantone besser abschneiden als der Kanton Freiburg, was aber nicht der Fall ist. Das Berner Innovationsgesetz wurde deshalb aufgestellt, weil eine Gesetzeslücke geschlossen werden musste und zwei grosse Innovationsprojekte finanziert wurden.

Wir haben auch eine Studie gemacht bei Ecoplan, um die Frage abzuklären, was uns ein Innovationsgesetz bringen könnte. Die Schlussfolgerung war - ich lese nur drei Sätze -: "Obwohl der Kanton Freiburg kein Innovationsförderungsgesetz hat, konnte er innovative Projekte finanziell unterstützen." Es wurde in dieser Studie von Ecoplan auch gesagt: "Abschliessend kann gesagt werden, dass die Wirkung eines Innovationsförderungsgesetzes wohl gering ausfallen würde, da der Kanton Freiburg auch ohne spezifisches Gesetz bereits über die nötigen Förderinstrumente verfügt." Der dritte Punkt war: "Wenn der Kanton Freiburg seine Innovationsförderung auf gezielte Bereiche fokussieren möchte, wäre eine Revision der jetzigen Gesetzesgrundlage wie auch eine Anpassung von gewissen Instrumenten und deren Finanzierung in Betracht zu ziehen." Das waren die Ergebnisse dieser Ecoplan-Studie.

Le cadre juridique dont nous avons besoin en matière de soutien à l'innovation est évidemment très, très exigeant. On l'exploite de manière peut-être pas toujours optimale, mais en tout cas tous les acteurs s'engagent à fond. Cette loi, donc la loi sur la promotion économique, est d'autant plus pertinente en matière d'innovation qu'elle permet aussi l'approche transversale, si importante dans ce domaine-là. Je vois là une certaine tendance à une centralisation. Mais je pense que ce ne serait pas une bonne idée de vouloir centraliser l'innovation. Bien au contraire, il faut garder cet écosystème et là où l'innovation naît, évidemment il faut la soutenir. La palette des instruments à disposition couvre toutes les phases de la vie d'une entreprise, allant de ses besoins en financement de soutien en matière de Ra&D, de coaching ou de conseils et même de protection de la propriété intellectuelle à travers les brevets. Je note aussi que depuis cette révision de la loi sur la promotion économique, c'était en 2018, nous avons connu des performances records, il faut le dire, en termes de projets et d'emplois créés.

Ich glaube, man darf auch sagen, dass das Wirtschaftsförderungsgesetz uns ermöglicht hat, zahlreiche Innovationsprojekte zu unterstützen, die von akademischen und industriellen Partnern gemeinsam getragen worden sind. Das ist schlussendlich auch der Kern der Innovation. Diese Zusammenarbeit ist erfolgreich, denn die letzten fünf Jahre hat die Zahl der Projekte, die auf Freiburger Kantonsgebiet unterstützt wurden, deutlich zugenommen. Wir hatten fast 80 Projekte in den letzten zwei Jahren, und auch die Zahl der Startups, die neu gegründet wurden, hat im Jahr 2022 mit 50 einen neuen Höchststand erreicht.

Il faut aussi dire – et je vais revenir avec un décret dans quelques semaines au Grand Conseil – que le canton utilise aussi efficacement la Nouvelle politique régionale. C'est un outil d'innovation très performant, un véritable accélérateur de projets d'innovation et comme je l'ai dit, j'aurai le plaisir de vous présenter la nouvelle mouture de la NPR d'ici quelques semaines.

La progression constante du PIB par EPT qu'on connaît dans notre canton témoigne aussi de l'augmentation progressive de la compétitivité des entreprises et de leur capacité d'innovation – je peux vous citer plusieurs études à cet égard-là. Le Conseil d'Etat est donc d'avis que se lancer dans un processus – peut-être c'est là la petite différence qu'on a encore avec le Grand Conseil –, se lancer dans un processus de plusieurs années pour créer une nouvelle loi spécifique ne fait pas sens. On a déjà un dispositif qui est intéressant, quitte à le modifier, quitte à l'adapter. Honnêtement, je suis prêt à voir – en tout cas je me réjouirais beaucoup d'avoir cette discussion ici, au Grand Conseil.

Peut-être encore quelques réponses... Le canton de Neuchâtel n'a pas de loi spécifique sur l'innovation, on le sait, ce qui ne l'a pas empêché de mettre sur pied le CSEM, un centre d'envergure nationale dans la microtechnique qui s'appuie sur la loi sur la promotion économique cantonale aussi. De même, en matière de projets dédiés à l'innovation, le canton de Fribourg est toujours pour aller de l'avant. Et là j'aimerais encore discuter rapidement des moyens, de l'argent finalement.

Wir haben zum Beispiel gesehen, dass Sie die Niederlassung von Agroscope hier im Grossen Rat unterstützt haben, das ist ein Innovationsprojekt. Sie haben zusätzliche Mittel für die Bürgerschaft gesprochen. Sie haben die Rekapitalisierung von Bluefactory unterstützt. Sie haben ein neues Gebäude für das SLL hier in diesem Grossrat durchgewinkt. All das zeigt auf, dass wir keinen speziellen Fonds brauchen, dass wir mittels Dekreten arbeiten können - ehrlich gesagt, ziehe ich diese Variante vor, dass ich hier mit konkreten Anfragen in den Grossrat komme und dass diese Projekte, die manchmal auch ziemlich teuer sind, hier diskutiert werden.

Un fonds, c'est toujours sympa de l'avoir. Mais aujourd'hui, la collaboration avec le Grand Conseil est telle que, en règle générale, on obtient toujours ce qu'on veut en passant par des décrets et ça ne prend pas nécessairement plus de temps. Ces dernières années – je vous rappelle que c'était vos décisions –, vous avez voté quasiment 100 millions dans des instruments au niveau du contenu qui touchent à l'innovation, 100 millions au niveau du contenu. Et au niveau du contenant, si je fais le calcul, c'est quasiment à hauteur de 280 millions que vous nous avez soutenus. Donc c'est beaucoup! C'est presque 400 millions que vous avez investis ces dernières années dans l'innovation.

Und man kann sagen, die Resultate liessen nicht auf sich warten.

Peut-être encore quelques points spécifiques. La proposition des motionnaires de créer un fonds, lui aussi spécifique, s'inscrit là encore dans un processus, je me répète, quasiment doublon qui ne ferait que freiner l'agilité et la capacité d'action des acteurs concernés. Quant au volet visant la création d'un office unique supplémentaire pour l'innovation, je dirai qu'actuellement on agit dans cette logique-là, avec la Promotion économique qui assume pleinement cette fonction-là. J'en ai discuté pas plus tard qu'hier avec un représentant d'Innosuisse qui dit que cette vision des choses est quasiment un peu dépassée. Aujourd'hui, on ne veut plus centraliser l'innovation, on parle de – tenez-vous bien! – *no wrong door policy*. Cela veut dire...

Das ist ein Netzwerk, das funktioniert. Das heisst, ein Akteur, der in der Innovation tätig werden möchte, also ein Unternehmen oder so, egal, an wen sich dieses Unternehmen richtet, es wird entsprechend weitergeleitet werden. Das heisst, wir haben ein Ökosystem, jemand interessiert sich für eine finanzielle Unterstützung, für eine Zusammenarbeit mit der Fachhochschule, und was wir erreichen wollen, ist: Egal, an wen sich dieses Unternehmen richtet, dass Sie dann auch entsprechend weitergeleitet würden. Das verlangt eine sehr, sehr enge Zusammenarbeit zwischen sämtlichen Akteuren, seien die öffentlich oder privat. Das ist die neue Richtung, in die wir gehen möchten.

Finale,ment, quant à l'intégration dans la loi proposée de sites technologiques et d'innovation existants, je rappelle que deux d'entre eux sont privés. Alors on peut bien les intégrer dans la loi, mais s'ils changent de nom ou s'il y a des nouveaux sites technologiques, ça nous posera un problème. On soutient aujourd'hui beaucoup ces sites technologiques privés, de manière indirecte, par le biais des sociétés implantées sur ces sites technologiques. On l'a fait au Vivier évidemment, et aussi au MIC, Marly Innovation Center.

Le système d'innovation fribourgeois est en évolution permanente, il faut le dire. Il doit évoluer. Il doit s'adapter en permanence aux nouvelles réalités du terrain et il doit être évidemment agile. Par contre, je le répète, le Conseil d'Etat ne s'oppose pas à la discussion sur l'innovation, mais vous propose de le faire dans le cadre de la loi existante, estimant qu'une nouvelle loi n'est pas nécessaire. Raison pour laquelle il propose le fractionnement de cette motion.

> Au vote, le fractionnement de cette motion est refusée par 60 voix contre 37. Il n'y a pas d'abstention.

*Ont voté en faveur du fractionnement:*

Altermatt Bernhard (FV,Le Centre/Die Mitte), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre/Die Mitte), Barras Eric (GR,UDC/SVP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre/Die Mitte), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Clément Christian (SC,Le Centre/Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre/Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre/Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre/Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre/Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre/Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC/SVP), Dupré Lucas (GL,UDC/SVP), Fahrni Marc (VE,UDC/SVP), Fattebert David (GL,Le Centre/Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre/Die Mitte), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Julmy Markus (SE,Le Centre/Die Mitte), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre/Die Mitte), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre/Die Mitte), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Papaux David (FV,UDC/SVP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Riedo Bruno (SE,UDC/SVP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre/Die Mitte), Schwander

Susanne (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC/SVP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre/Die Mitte). *Total: 37.*

*Ont voté contre:*

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Baschung Carole (LA,Le Centre/Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre/Die Mitte), Berset Alexandre (SC,VEA/GB), Berset Christel (FV,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Boschung Bruno (SE,Le Centre/Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Clément Bruno (GR,VEA/GB), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre/Die Mitte), Galley Liliane (FV,VEA/GB), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre/Die Mitte), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VEA/GB), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Gobet Nadine (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA/GB), Ingold François (FV,VEA/GB), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VEA/GB), Marmier Bruno (SC,VEA/GB), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Menétrey Lucie (SC,PS/SP), Michel Pascale (SC,PS/SP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morel Bertrand (SC,Le Centre/Die Mitte), Pasquier Nicolas (GR,VEA/GB), Pauchard Marc (VE,Le Centre/Die Mitte), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raetzo Carole (BR,VEA/GB), Raetzo Tina (BR,VEA/GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre/Die Mitte), Repond Brice (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Rey Alizée (SC,PS/SP), Rey Benoît (FV,VEA/GB), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Roulin Daphné (GL,VEA/GB), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS/SP), Schmid Ralph Alexander (LA,VEA/GB), Stöckli Markus (SE,VEA/GB), Sudan Stéphane (GR,Le Centre/Die Mitte), Tritten Sophie (SC,VEA/GB), Vial Pierre (VE,PS/SP), Vuilleumier Julien (FV,VEA/GB), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zurich Simon (FV,PS/SP). *Total: 60.*

> Au vote, la prise en considération de cette motion est acceptée par 77 voix contre 16. Il y a 4 abstentions.

*Ont voté en faveur de la prise en considération:*

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre/Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Baschung Carole (LA,Le Centre/Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre/Die Mitte), Berset Alexandre (SC,VEA/GB), Berset Christel (FV,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Boschung Bruno (SE,Le Centre/Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre/Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Clément Bruno (GR,VEA/GB), Clément Christian (SC,Le Centre/Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre/Die Mitte), Dafflon Hubert (SC,Le Centre/Die Mitte), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Defferrard Francine (SC,Le Centre/Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre/Die Mitte), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre/Die Mitte), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fattebert David (GL,Le Centre/Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre/Die Mitte), Galley Liliane (FV,VEA/GB), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre/Die Mitte), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VEA/GB), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Gobet Nadine (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre/Die Mitte), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA/GB), Ingold François (FV,VEA/GB), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VEA/GB), Marmier Bruno (SC,VEA/GB), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Menétrey Lucie (SC,PS/SP), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre/Die Mitte), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre/Die Mitte), Michel Pascale (SC,PS/SP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Morel Bertrand (SC,Le Centre/Die Mitte), Pasquier Nicolas (GR,VEA/GB), Pauchard Marc (VE,Le Centre/Die Mitte), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raetzo Carole (BR,VEA/GB), Raetzo Tina (BR,VEA/GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre/Die Mitte), Repond Brice (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Rey Alizée (SC,PS/SP), Rey Benoît (FV,VEA/GB), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Roulin Daphné (GL,VEA/GB), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS/SP), Schmid Ralph Alexander (LA,VEA/GB), Schwander Susanne (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Stöckli Markus (SE,VEA/GB), Sudan Stéphane (GR,Le Centre/Die Mitte), Tritten Sophie (SC,VEA/GB), Vial Pierre (VE,PS/SP), Vuilleumier Julien (FV,VEA/GB), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre/Die Mitte), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zurich Simon (FV,PS/SP). *Total: 77.*

*Ont voté contre:*

Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre/Die Mitte), Barras Eric (GR,UDC/SVP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Dumas Jacques (GL,UDC/SVP), Dupré Lucas (GL,UDC/SVP), Fahrni Marc (VE,UDC/SVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Papaux David (FV,UDC/SVP), Riedo Bruno (SE,UDC/SVP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre/Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC/SVP). *Total: 16.*

*Se sont abstenus:*

Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Julmy Markus (SE,Le Centre/Die Mitte), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP). *Total: 4.*

> Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

**Mandat 2022-GC-153****Folie des prix de l'électricité : soulager rapidement et efficacement la population fribourgeoise!**


---

Auteur-s:	<b>Müller Chantal</b> (PS/SP, LA) <b>Bonny David</b> (PS/SP, SC) <b>Mauron Pierre</b> (PS/SP, GR) <b>Moussa Elias</b> (PS/SP, FV) <b>Rey Alizée</b> (PS/SP, SC) <b>Jaquier Armand</b> (PS/SP, GL) <b>Savoy Françoise</b> (PS/SP, SC) <b>Levrat Marie</b> (PS/SP, GR) <b>Zurich Simon</b> (PS/SP, FV) <b>Kubski Grégoire</b> (PS/SP, GR)
Représentant-e du gouvernement:	<b>Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle</b>
Dépôt:	<b>06.09.2022</b> (BGC octobre 2022, p. 2982)
Développement:	<b>06.09.2022</b> (BGC octobre 2022, p. 2982)
Réponse du Conseil d'Etat:	<b>20.06.2023</b> (BGC septembre 2023, p. 3143)

---

**Prise en considération**

**Kubski Grégoire** (PS/SP, GR). Mes liens d'intérêts: je suis l'un des coauteurs du mandat qui vise à soulager la population fribourgeoise de l'augmentation massive des prix de l'électricité.

Le sentiment que j'ai en lisant la réponse du Conseil d'Etat se résume à une locution presque latine: "Nous sommes venus, nous avons vu, nous avons été déçus". Le Conseil d'Etat nous dit qu'élaborer un chèque électricité pour les ménages fribourgeois à bas et moyen revenu est irrecevable. Vu l'augmentation soudaine et massive des prix de l'électricité, nous sommes dans une situation d'urgence et c'est là où le Conseil d'Etat se méprend et se vautre dans une position purement politique puisqu'il peut très bien utiliser le droit d'urgence. Si l'urgence économique touche le Crédit Suisse, si l'urgence économique touche les multinationales et les grosses entreprises du canton durant la période COVID, alors là, le Conseil d'Etat et la droite estiment qu'on peut utiliser le droit d'urgence et qu'on peut intervenir sans avoir une base légale. Mais si l'urgence économique touche les Fribourgeois qui ne font pas la "Une" des journaux, si l'urgence économique touche les Fribourgeoises et Fribourgeois qui n'ont pas les moyens, qui gagnent peu, à ce moment-là, pour ces personnes qui comptent chaque sou à la fin du mois, à ce moment-là, c'est irrecevable. C'est irrecevable, on ne doit même pas entrer en matière sur ce mandat.

Donc là, la position du Conseil d'Etat est manifestement: deux poids, deux mesures. Si vous gagnez gros et si vous faites partie des grosses entreprises, à ce moment-là, c'est recevable. Mais alors si ça touche les personnes qui n'ont pas voix au chapitre dans les médias, à ce moment-là, on n'entre même pas en matière. Là, je m'adresse plus particulièrement à nos chers collègues du groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux et j'espère que vous avez été aussi attentifs que moi au discours de votre cheffe de groupe, ce mardi, lors du débat sur l'éolien. J'espère que vous l'avez écoutée parce que elle nous disait que c'était légitime pour le législatif, pour le Grand Conseil comme pouvoir suprême, de pouvoir imposer des mesures qui ne

bénéficient pas encore de bases légales. On se retrouve exactement dans la même situation et j'espère que le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux sera cohérent et ne changera pas de position comme une petite girouette qui tourne selon le vent, pour autant qu'il souffle en suffisance.

On parle de quoi aujourd'hui? On parle de solidarité envers ceux qui gagnent peu, ceux qui triment à la fin de chaque mois et je crois que c'est important qu'on donne aujourd'hui un signal positif, qu'on introduise un chèque électricité pour les ménages fribourgeois à bas et moyen revenu, qu'on introduise un peu d'espoir pour nos concitoyens qui gagnent le moins. Car quand on veut, on peut.

**Kolly Nicolas** (*UDC/SVP, SC*). Mes liens d'intérêts: je suis administrateur de Groupe E.

Pour les raisons formelles et juridiques avancées dans la réponse du Conseil d'Etat, le groupe de l'Union démocratique du centre arrive également à la conclusion de l'irrecevabilité de ce mandat et votera l'irrecevabilité de ce mandat. Nous sommes cependant d'accord avec le groupe socialiste: cette augmentation du prix de l'électricité est très difficile pour de nombreux ménages et c'est bien triste, il faut faire quelque chose. Cependant je ne peux m'empêcher de qualifier le groupe socialiste de pompier pyromane avec ses grands discours aujourd'hui sur cette problématique. Mais il faut aller un petit peu plus loin et examiner pourquoi le prix de l'électricité augmente. Eh bien, chers collègues, le prix de l'électricité augmente à cause de la politique que vous menez depuis des années. Lorsqu'on prône une politique qui combat les moyens de production d'électricité bon marché – le nucléaire, désolé d'en reparler – eh bien, ça contribue à baisser la quantité d'électricité produite!

Et puis, lorsqu'on attaque les autres moyens d'énergie – l'énergie fossile, qui devra être remplacée, en raison de la politique que vous prônez, par de l'électricité – eh bien, on agit également sur la demande. Ainsi, lorsque, par sa politique, on baisse l'offre de l'électricité et que, par sa politique, on augmente la demande d'électricité, il n'y a pas besoin de faire de longues études d'économie pour voir qu'il y a une incidence sur les prix. Alors, tout n'est pas de votre faute, c'est le contexte européen qui va dans ce sens. Mais malheureusement, on peut voter ce mandat, on peut mettre cet emplâtre sur cette jambe de bois, je dois vous dire que le prix de l'électricité, avec cette politique menée et prônée par la gauche – et d'ailleurs soutenue par l'ensemble des partis, il faut aussi le dire, sauf l'UDC –, eh bien, le prix de l'électricité continuera d'augmenter tant qu'on n'aura pas trouvé des solutions. Et les solutions, c'est trouver des moyens de production d'électricité en Suisse, pour produire de l'électricité bon marché. Tant qu'il faudra se servir sur le marché européen, on subira le prix du marché européen. C'est ça, la réalité.

Prendre l'argent que donne la société Groupe E à ses actionnaires – parce que Groupe E, dont l'Etat de Fribourg est actionnaire très majoritaire, verse quand même la totalité de son bénéfice à ses actionnaires – pour le redistribuer ensuite pour le ménage commun, pour redonner aux citoyens, c'est une main qui donne à l'autre et ça ne va rien régler à la problématique.

Le tarif de l'électricité... Il faut quand même signaler que Groupe E a été beaucoup attaqué dans le canton de Fribourg – et là je mets ma casquette de représentant de Groupe E – mais Groupe E a essayé, avec les moyens qui étaient les siens, de limiter ces augmentations. Groupe E est une entreprise qui, au niveau national, l'année passée, a augmenté le moins les prix. Il y a eu une spéculation en disant: "Ça va baisser, il y aura des précipitations, ça va s'améliorer, les prix européens vont se tasser..." Groupe E a essayé d'amortir ce choc. Malheureusement, la réalité, c'est que les prix continuent d'augmenter, c'est que la consommation continue d'augmenter. On électrifie aujourd'hui absolument tout, du chauffage à la mobilité. Eh bien, tant que cette situation perdurera, il n'y aura pas de miracle.

La loi fédérale impose une couverture des coûts. Elle impose également cette couverture sous trois ans. Groupe E a été largement déficitaire et en sous-couverture sur les prix de l'électricité en 2022. La loi fédérale lui impose de faire ce rattrapage, ce qui explique malheureusement cette augmentation pour 2024, étant quand même rappelé que le prix de l'électricité à Fribourg se situe dans la moyenne nationale.

Donc, chers collègues socialistes, c'est bien volontiers que nous pouvons travailler ensemble pour baisser les coûts de l'électricité, mais peut-être revoyez un peu vos positions dogmatiques sur le nucléaire. Le groupe de l'Union démocratique du centre refusera ce mandat.

**Michellod Savio** (*PLR/PVL/FDP/GLP, VE*). Je n'ai pas de lien d'intérêts avec cet objet et je m'exprime au nom du groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux.

Nous considérons, comme le Conseil d'Etat, que ce mandat est irrecevable pour les raisons qui ont été invoquées. En effet, une nouvelle subvention de cette nature nécessite une base légale. Je pourrais donc m'arrêter là. Il convient toutefois de se positionner sur le fond, même si l'on peut regretter que la réponse du Conseil d'Etat ne tienne pas compte des augmentations de tarifs annoncées il y a peu par Groupe E, rendant une partie de ses explications caduques. Au sujet de Groupe E d'ailleurs, et sans vouloir contester les explications de mon collègue Kolly, cette politique financière interroge tout de même. Le report des taxes de 2022, ainsi que le versement d'un dividende en 2023 alors que le contexte énergétique tendu était connu, questionne. Mais oui, nos collègues socialistes ont raison: 2024 s'annonce difficile pour bien des ménages. 2025 aussi et les

années suivantes également. La subvention, sous la forme d'un chèque électricité n'est donc pas une solution car elle vide les caisses de l'Etat sans régler le problème, en l'occurrence la hausse des coûts de l'électricité, qui ne s'arrêtera pas de sitôt.

En outre, atteindre les objectifs climatiques que nous nous sommes fixés impose forcément de réduire notre consommation d'électricité. Alors que faire? Dans l'immédiat, nous pouvons appliquer des déductions fiscales aux plus bas revenus, mais aussi renforcer le filet social, ce qui fait penser à l'aide sociale ou aux prestations complémentaires, dont nous soutenons l'adaptation des montants. Mais nous devons aussi agir sur le long terme en insistant encore sur la production – cela a été dit je ne vais pas répéter ce qu'a dit mon collègue –, mais aussi sur la nécessité de rénover les logements. Si les propriétaires qui vivent dans leur propre bien sont assez prompts à agir, cela étant évidemment dans leur intérêt, il en va parfois autrement lorsque le bien est mis en location. Beaucoup de locataires vivent encore aujourd'hui dans de véritables passoires énergétiques, nécessitant parfois des chauffages électriques d'appoint; ils sont équipés d'appareils électroménagers d'un autre temps, très gourmands en électricité, et j'en passe. Cela doit changer, car ce n'est plus acceptable tant sous l'angle environnemental que social. Le chèque électricité, dont les conditions d'octroi tout comme le montant sont peu clairs, est tout aussi inacceptable. Il existe d'autres outils, je l'ai dit, pour soulager les ménages dans l'immédiat et dont l'effet sera concentré sur celles et ceux qui en ont vraiment besoin. La politique de l'arrosoir, qui peut s'apparenter à du clientélisme, ne fonctionne pas et mon collègue Zurich l'a reconnu tout à l'heure sur un autre sujet. Elle fonctionne encore moins lorsqu'il s'agit de soulager les ménages dans des états de fait s'inscrivant sur la durée. L'état, l'état strict, n'a d'ailleurs rien à voir avec de la folie, comme le suggère le titre du mandat, mais avec une réalité à laquelle nous avons tout intérêt à nous adapter.

Compte tenu de ces éléments, comme le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux dans son ensemble, je vous invite d'abord à constater l'irrecevabilité du mandat et, si celle-ci ne devait pas l'être, à le rejeter.

**Pauchard Marc** (*Le Centre/Die Mitte, VE*). Rapporteur du groupe Le Centre, je n'ai aucun lien d'intérêts dans ce dossier, si ce n'est de payer, comme la plupart d'entre nous, chaque trimestre une facture d'électricité dont les prix ne font qu'augmenter.

Le but de ce mandat est d'élaborer un chèque électricité pour les ménages fribourgeois à bas et moyen revenu, au vu de l'augmentation du prix de l'électricité annoncée pour 2024. Si le but final de ce mandat – préserver le pouvoir d'achat des familles à bas revenu – est louable, la manière de faire proposée n'est pas le bon moyen. Pour qu'une subvention ou un chèque quel qu'il soit soit possible, une base légale doit être établie, ce qui n'est pas le cas pour cette proposition. Je proposerais aux auteurs de ce mandat qu'à l'avenir ils se renseignent sur la validité de leurs demandes avant de les proposer au Grand Conseil, nous gagnerons du temps et de l'efficacité.

S'attaquer aux distributeurs d'électricité est une fausse bonne idée. Comme le mentionne le Conseil d'Etat dans sa réponse, l'augmentation des coûts est malheureusement justifiée, principalement due à des paramètres extérieurs indépendants de notre canton. Je tiens à soulever ici qu'aucun mauvais choix stratégique des fournisseurs n'impacte les hausses annoncées. Ne nous tirons pas une balle dans le pied: puiser dans les dividendes des fournisseurs d'électricité, c'est couper du revenu pour l'Etat. Donc, par effet de balancier et d'équilibre budgétaire, diminuer les moyens d'aide déjà mis en place par l'Etat. Pour soulager le pouvoir d'achat des ménages fribourgeois, agissons plutôt sur les autres facteurs qui plombent notre portemonnaie. Je pense ici aux coûts de la santé, aux primes d'assurance-maladie ou d'autres assurances obligatoires, aux coûts des transports publics ou privés, aux prix des denrées alimentaires de base ou des biens de première nécessité qui, eux, ont un réel impact sur les personnes à faible revenu.

Au vu de ce qui précède, le groupe Le Centre va refuser ce mandat ainsi que suivre l'avis du Conseil d'Etat.

**Marmier Bruno** (*VEA/GB, SC*). Je voulais juste réagir à l'intervention du député Kolly. On peut penser ce qu'on veut du nucléaire, mais il y a en tout cas une réalité économique, c'est que ce n'est pas moins cher. Pour le nucléaire on paie non seulement le kilowatt une fois qu'il a été produit, mais on le paie encore pendant des milliers d'années pour le traitement des déchets. Le nucléaire ne fonctionne que là où il y a des garanties de l'Etat: aucune entreprise privée n'investit dans le nucléaire pour son propre compte. Les centrales nucléaires qui sont construites en Angleterre par EDF le sont avec des garanties de prix du courant repris pendant des dizaines d'années. Ainsi, si le nucléaire a beaucoup de qualité, il n'est en tout cas pas moins cher. C'est un peu vous, M. Kolly et l'UDC, qui êtes des pompiers pyromanes. Cela fait des années que vous chipotez sur chaque centime pour soutenir les énergies renouvelables et aujourd'hui vous constatez qu'il n'y en a pas assez.

**Raetzo Carole** (*VEA/GB, BR*). C'est au nom du groupe VERT·E·S et allié·e·s que je prends la parole et, bien sûr, en tant que consommatrice.

Dans un premier temps, je souhaite saluer la démarche de ce mandat, une démarche tout à fait louable sur le fond. Mais, dans ce même contexte, on pourrait aussi présenter un autre mandat, par exemple: folie des loyers dans le canton, mesures gratuites pour soulager la population fribourgeoise.

Le groupe VERT·E·S et allié·e·s est sceptique face au mandat présenté aujourd'hui et il est d'avis que ce dernier est trop sectorisé, alors que chaque semaine se fait l'écho d'autres répercussions néfastes sur les consommateurs. Doit-on agir au coup

par coup? Ne serait-il pas plus approprié de passer par une motion qui proposerait une base légale permettant au Conseil d'Etat d'agir? Une motion qui listerait, généraliserait, les secteurs potentiellement touchés et sensibles, pour ensuite se donner les moyens d'agir rapidement.

Notre groupe relève également qu'une hausse du prix de l'électricité n'a pas que du mauvais quand elle permet d'économiser l'énergie. Nous pensons surtout aux gros consommateurs d'énergie, car les ménages, les consommateurs captifs, ne sont pas ceux qui consomment le plus d'électricité dans le canton. Non, ce sont les grosses industries et ces industries doivent chercher des solutions pour économiser leur énergie et chercher des solutions afin de ne pas répercuter ces hausses sur le prix des marchandises produites. C'est à ça que l'on doit veiller, en considérant que cette hausse peut être utile lorsqu'elle permet d'économiser.

Pour conclure, le groupe VERT·E·S et allié·e·s propose à une large majorité de rejeter ce mandat et de remettre l'ouvrage sur le métier afin d'examiner la bonne manière d'élargir l'assiette dédiée aux subsides.

**Zurich Simon** (PS/SP, FV). Je n'avais pas l'intention d'intervenir, mais j'ai entendu des choses qui m'ont pour le moins surpris.

Mon collègue Marmier a déjà répondu aux propos déconnectés de la réalité du député Kolly sur le nucléaire. On peut souhaiter enrichir des régimes à l'étranger en leur achetant de l'uranium, moi je préfère miser sur une énergie suisse. J'ai entendu le représentant du PLR vanter des déductions fiscales. On peut se demander qui veut-on aider aujourd'hui? Est-ce qu'on veut aider une classe moyenne qui a de la peine à boucler les fins de mois ou, comme avec toute déduction fiscale, aider les personnes qui ont des revenus plus élevés? Mais il y a quelque chose qui m'a particulièrement choqué, c'est cette idée de vouloir passer par des adaptations de l'aide sociale et des PC. On a un groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux qui a soutenu unanimement une proposition de désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes. On peut en dire ce qu'on veut, mais ce qui va se passer, c'est que ce sont les communes qui vont devoir, à l'avenir, payer les PC. Ainsi, nous sommes dans une situation aujourd'hui où l'on dit: "Le canton ne doit rien faire, mais les communes, s'il vous plaît, aidez maintenant un peu ces pauvres personnes-là qui ont de la peine à boucler leur fin de mois, avec l'aide sociale et les PC." Franchement, c'est vraiment ça qu'on veut aujourd'hui? Se désengager complètement au niveau cantonal de mesures efficaces pour soutenir la classe moyenne qui peine aujourd'hui?

On a entendu que le PS était clientéliste. Si, pour le PLR, être clientéliste c'est s'occuper des gens qui ont de la peine à boucler leurs fin de mois, alors moi je suis volontiers clientéliste. Et puis finalement, j'ai quand même haussé un sourcil en entendant dire que cette hausse n'a pas que du mauvais. On se retrouve aujourd'hui dans une situation où les personnes qui ont les moyens peuvent continuer de payer leurs factures, peuvent continuer de faire tourner la machine à laver le soir quand le courant coûte particulièrement cher, peuvent continuer d'utiliser tous les ustensiles qu'il faut pour faire le ménage une fois qu'on est rentré du boulot. Et les personnes qui ont de la peine à boucler leurs fins de mois, elles, vont se dire "Bon ben je fais quoi? Je fais quand ma lessive? Qu'est-ce qui se passe si j'utilise trop souvent mon four aujourd'hui?" C'est dans cette situation-là qu'on se retrouve et moi, là, j'ai vraiment de la peine à entendre dire que cette hausse des tarifs d'électricité a du bon.

**de Weck Antoinette** (PLR/PVL/FDP/GLP, FV). J'ai été interpellée par mon collègue Kubski qui a tenu ce raisonnement selon lequel le PLR devrait soutenir la recevabilité puisque je l'avais prônée pour le mandat concernant le vote des communes. Alors moi je pourrais entrer dans ce raisonnement si le PS avait justement soutenu la recevabilité du mandat pour les votes consultatifs. Or, à une très large majorité, le PS ne m'a pas soutenue. C'est très dommage, parce que là j'aurais pu vous rendre, effectivement, la monnaie de votre pièce. Donc je ne peux que conseiller au groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux de ne pas soutenir la recevabilité de ce mandat.

**Rey Alizée** (PS/SP, SC). Cela a été annoncé cette semaine: pour l'année prochaine, 30% d'augmentation des prix de l'électricité! L'année passée on disait "youpi" parce qu'on avait une augmentation, mais pas aussi importante. Aujourd'hui, on se retrouve dans une situation où l'année prochaine on aura des ménages qui auront d'énormes difficultés à payer toutes les charges, car les primes maladie vont exploser encore une fois cette année, les loyers et le coût de la vie aussi ont augmenté. Et que fait le Conseil d'Etat pour lutter contre ça? Eh bien rien. Que fait la majorité du Grand Conseil? Eh bien rien. Et tout le monde dit: "On est en dessous de la moyenne, tout va très bien Madame la Marquise."

J'aimerais répondre au député Kolly qui parle du nucléaire. En sortir est une décision qui a été prise il y a plus de dix ans maintenant! Dans cet intervalle, on n'a pas assez investi dans les énergies renouvelables. On s'y met gentiment maintenant, mais on l'a vu dans nos débats durant cette législature, tout prend du temps, tout est question de blocage. Ce manque de proactivité et d'investissements, ça relève de votre responsabilité, de la majorité politique de ce Parlement, de ce Conseil d'Etat, qui aurait dû prendre ses responsabilités et décider des mesures à prendre. Aujourd'hui, ce n'est pas à la population de payer pour vos manquements. Je vous invite dès lors à accepter ce mandat.

J'aimerais encore répondre à la députée Raetzo, parce que j'ai été un peu étonnée d'entendre dire que cette augmentation des prix était une bonne chose. Moi je vois des familles qui ont des charges qui sont incompressibles, qui doivent faire

des lessives, qui n'ont pas d'autre choix que d'utiliser l'électricité. C'est pour cette population-là que nous nous battons et nous pouvons la soutenir avec cette mesure que nous proposons. Je vous invite dès lors à soutenir le mandat et à accepter sa recevabilité.

**Kolly Nicolas** (*UDC/SVP, SC*). M<sup>me</sup> Rey vous dites que la sortie du nucléaire c'était il y a dix ans. Vous avez raison. Il y a dix ans, l'UDC disait: "Si on sort du nucléaire aujourd'hui, on va dans le mur!" Dix ans après, on est dans le mur. Alors vous pouvez avoir fait une erreur en n'écouter pas l'UDC. L'UDC qui a redit cette année, avec les lois sur le climat: "C'est trop tôt, on ne doit pas se passer des énergies fossiles, on va dans le mur!" Ecoutez-nous maintenant parce qu'on va vraiment dans le mur! La consommation suisse c'est 60 térawattheures. Cela ne vous dit pas grand-chose, mais c'est beaucoup d'électricité. L'arrêt du nucléaire, c'est 26 térawattheures. Donc la moitié on va le perdre à l'horizon 2030, ou un peu plus lointain en tirant en longueur des vieilles centrales nucléaires qui deviendront toujours plus dangereuses pour la population. Le développement de la mobilité électrique, des pompes à chaleur, du chauffage, c'est 24 térawattheures. Ainsi, on va manquer déjà de l'équivalent de ce qu'on consomme aujourd'hui. Pour avoir un ordre de grandeur de ce que représentent ces 50 térawattheures qui vont manquer: Mühleberg, qui a été éteinte, c'est 3 térawattheures. Il faudrait donc quinze Mühleberg pour compenser ce qui va manquer! C'est la réalité des chiffres et c'est la réalité de l'électricité qui va manquer en Suisse. Et donc, on devra se fournir sur le marché européen. On pourra mettre deux ou trois éoliennes ici et là, deux ou trois panneaux solaires même sur tous les toits, on manquera toujours d'électricité et ça, c'est la réalité.

Que fait Groupe E pour pallier cette réalité, pour essayer de fournir aux Fribourgeois de l'électricité? Parce qu'à un moment donné, ce ne sera même plus la question du prix qui se posera, ce sera de savoir si on a de l'électricité! Tant qu'on arrivera à se la payer, la casse sera encore moindre casse pour la population suisse. Mais à moyen terme, sans doute, on n'y arrivera pas. Et qu'a fait Groupe E, M. Marmier? Eh bien il est allé voir où est-ce qu'on pouvait se procurer de l'électricité qu'on peut se payer. Groupe E est allé voir en France, ce n'est pas trop loin, a fait un contrat avec une société qui s'appelle ENAG pour 216 gigawattheures de 2025 à 2039, pour s'assurer de l'électricité qu'on peut se payer, pour éviter ces achats sur le marché à des prix qui fluctuent énormément. Eh bien je vous laisse imaginer cette électricité qui vient de France, comment elle est produite.

**Esseiva Catherine** (*PLR/PVL/FDP/GLP, LA*). De mon point de vue, c'est au Conseil fédéral de se rendre compte de cette situation par rapport à la population et c'est au Parlement fédéral d'intervenir. On a des conseillers nationaux pour faire des propositions dans ce sens-là. Je pense également que c'est le Conseil d'Etat qui devrait intervenir avec les autres cantons pour proposer quelque chose au Conseil fédéral et pour soutenir, au final, la population.

**Bonny David** (*PS/SP, SC*). M<sup>me</sup> de Weck, vous pourriez être un peu sympa, parce que c'est vrai que moi, j'avais accepté la recevabilité de votre mandat (*rires*). Donc ce n'est pas parce qu'il y a un député PS qui est contre qu'il faut être contre tout le monde.

Plus sérieusement, l'heure est quand même grave. Nous vivons une inflation qui est galopante, un pouvoir d'achat des Fribourgeoises et des Fribourgeois de plus en plus en berne et la situation est dramatique pour beaucoup de familles et de citoyennes et de citoyens dans ce canton. On a en effet les assurances qui augmentent et qui vont encore augmenter. On a parlé de la santé, de l'alimentation – si vous allez faire les commissions, allez-y une fois si vous ne le faites jamais et regardez ce qui reste! On a vite dépensé 100 francs pour pas grand-chose – et des taux hypothécaires qui montent. Maintenant arrive encore cette hausse de l'électricité. Le PS déposera un objet parlementaire prochainement, parce que c'est vrai qu'il y a cette préoccupation par rapport à toutes ces hausses.

Deuxième élément par rapport à la situation fribourgeoise quant au prix de l'électricité. J'ai entendu M. Kolly dire qu'on se situait dans la moyenne suisse. Oui, mais c'était pour cette année. Groupe E avait annoncé une hausse en 2022 de plus de 19% et aujourd'hui, on annonce pour 2024 une nouvelle hausse de 30%. Je ne suis pas sûr qu'on soit dans la moyenne suisse. Donc on se pose des questions et on les posera: quel a été le rôle du Conseil d'Etat? Que fait-il face à cette situation? Est-ce que les dividendes sont versés? On se pose également des questions sur ce fameux calcul des 4500 kilowattheures par année, si je ne fais pas erreur, pour les familles: depuis qu'on l'utilise, cette moyenne a dû augmenter avec parfois, dans certaines situations, l'arrivée des véhicules électriques et de nombreux appareils portables électriques. Cette moyenne, dans les faits, est peut-être plus élevée et quand on dit que ça coûte tant de francs par année, eh bien, c'est peut-être beaucoup plus. Tous ces éléments nous interpellent et nous interviendrons tout prochainement, dans l'intérêt de la population fribourgeoise, avec un autre instrument parlementaire.

**Marmier Bruno** (*VEA/GB, SC*). Je me réjouis, car en Suisse, on a souvent tendance à critiquer un peu la France. Eh bien, aujourd'hui, M. le Député Kolly nous apprend, et c'est une excellente chose, que nos relations avec la France sont excellentes et que la République française nous subventionne, puisque le courant nucléaire, en France, est largement subventionné. C'est une énergie d'Etat, c'est une politique d'Etat. Et je me réjouis de constater que l'UDC, contrairement à ce qu'on peut croire, aime les politiques étatistes au maximum, avec pléthore de subventions. Donc tant mieux pour nous si nous pouvons acheter ce courant sans en payer le prix. Mais il n'en demeure pas moins que c'est une entreprise d'Etat qui fournit ce courant,



directement ou indirectement, avec en plus des régimes de retraite qui nous feraient pâlir d'envie ici en Suisse, c'est un fait. Je vous remercie M. le Député Kolly.

**Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle.** Wir haben es gehört, die immer höheren Lebenskosten oder das damit einhergehende Risiko einer schleichenden Verarmung sind ein sehr zentrales Thema, das den Staatsrat beschäftigt, täglich beschäftigt. Es handelt sich, man darf das sagen, um eine allgemeine, eine transversale und auch eine multifaktorielle Problematik und darum, wir haben es gehört, um eine komplexe Herausforderung.

Preuve en est aussi qu'un sommet sur le pouvoir d'achat, vous avez pu le lire, a été organisé par Monsieur Prix pas plus tard qu'avant-hier si je me rappelle bien. Donc les plaintes des consommatrices et consommateurs auprès de ce dernier sont non seulement liées au renchérissement dans le domaine de l'énergie, mais aussi dans ceux de l'alimentation, de l'assurance maladie ou encore des transports où les prix ont également pris l'ascenseur. Au cours de ce sommet, la question de la responsabilité des autorités et aussi des entreprises proches de l'Etat a été abordée et, parmi les mesures concrètes demandées, figurent notamment le gel des primes d'assurance-maladie et la diminution des frais bancaires. Nous suivons évidemment activement ces questions de près.

Il convient également d'attendre l'issue des débats concernant la loi sur l'approvisionnement en électricité, reposant sur les énergies renouvelables, toujours en cours aux Chambres fédérales. C'est surtout la question de l'abolition de la méthode du prix moyen, la manière de calculer le prix de l'électricité, qui entraîne des distorsions de concurrence au détriment des clients captifs et c'est ça qu'on essaie de supprimer au niveau de la Confédération avec, évidemment, le soutien des cantons.

Le coût du logement, cela a été dit, pèse lui aussi très, très lourd, dans la balance des ménages et l'augmentation annoncée du taux d'intérêt hypothécaire de référence est également un sujet de préoccupation. Le marché fribourgeois, on peut le dire, est pour l'heure préservé, mais c'est une préoccupation au niveau fédéral comme au niveau cantonal. Vous le savez, une table ronde a aussi été organisée par le DEFR: la situation actuelle est analysée et des pistes ont été envisagées avec le concours des représentants des cantons, des villes mais aussi des communes, ainsi que du secteur de la construction et de l'immobilier. On attend un plan de mesures pour le début de l'année prochaine.

Dans ce contexte général de hausses du coût de la vie, l'objectif poursuivi aujourd'hui par les auteurs du présent mandat – soulager rapidement et par une mesure simple les ménages à faible et moyen revenu – est donc vraiment louable.

Un élément encore par rapport au prix. J'aimerais relever quand même – je pense que le député Kolly l'a dit – que les tarifs de Groupe E, même augmentés, se situent en 2024 dans la médiane nationale. J'ai là les chiffres devant moi. Je félicite GESA qui aura en 2024 un prix moyen de 28 centimes par kilowattheure. Après, on peut trouver BKW à 30 centimes, IB-Murten, qui nous concerne aussi, à 32 centimes, Groupe E aussi à 32 centimes et derrière, il y a les Services industriels de Lausanne à 35 centimes, Winterthur à 37 centimes, Yverdon à 41 centimes même... En fait, on se situe dans la moyenne. Mais c'est cher, c'est vrai.

Diese Situation ist auf die angespannte Lage auf dem Elektrizitätsmarkt, besonders im Jahre 2022, zurückzuführen, das sehr trocken war. Und da wir, wie Sie wissen, sehr viel Wasserkraft haben im Kanton, hat das natürlich Groupe E nicht geholfen.

Mesdames et Messieurs, même si le Conseil d'Etat est évidemment préoccupé par l'érosion du pouvoir d'achat des personnes à revenu modeste, il est toutefois d'avis que face à cette problématique globale de hausse du coût de la vie, un chèque électricité n'est pas le bon levier pour les soutenir, ce sera un peu...

Ein Tropfen auf den heissen Stein, wie man sagt. Ich möchte trotzdem erwähnen, dass der Kanton ...

Le canton a déjà fait des adaptations, notamment dans le cadre des politiques sociales en vigueur qui ont été citées. Il a notamment émis des recommandations auprès des services sociaux régionaux afin de prendre en compte cette péjoration de la situation économique des ménages concernés, notamment dans le calcul des prestations d'aide sociale. Il a également revu à la hausse les montants annuels des prestations complémentaires et transitoires au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Et surtout, les aides destinées à soutenir les ménages modestes dans le cas du paiement des primes d'assurance-maladie représentent également des montants très conséquents dans le budget cantonal, vous allez les découvrir d'ici peu.

Ich möchte auch betonen, dass Handlungsmöglichkeiten für die Prävention und die Bekämpfung der Armut in der zweiten Ausgabe des Berichts über die soziale Situation und die Armut aufgezeigt werden, und dieser Bericht wird Ende Jahr veröffentlicht.

L'idée de financement indirect d'une telle mesure par l'augmentation des dividendes versés à l'Etat par les entreprises dont il est actionnaire majoritaire – donc c'est-à-dire dans les faits uniquement Groupe E – est également une fausse bonne idée. Je pense que cela a aussi été dit. Nous estimons – et là je soutiens plusieurs députés –, nous estimons au contraire qu'il est primordial de préserver la capacité d'investissement de nos distributeurs si nous voulons vraiment sortir de cette exposition à la volatilité des marchés et atteindre aussi nos objectifs, il faut le dire, de réduction du CO<sub>2</sub>. Vous savez qu'un certain nombre

de projets sont en passe d'être réalisés: il s'agit notamment des parcs solaires ou, à plus long terme, du projet SCHEM, cette centrale hydroélectrique souterraine entre Schiffenen et Morat. Et je vous félicite également d'avoir débloqué, ce mardi, le dossier éolien.

En attendant que ces projets se réalisent, les contrats d'approvisionnement à long terme sont un bon moyen de prévenir une augmentation continue des tarifs, il faut le souligner. Il est donc beaucoup plus pertinent de sortir durablement de la crise énergétique en augmentant notamment, comme cela a été dit, notre autonomie en la matière et en renforçant la sécurité d'approvisionnement.

Mittelfristig kann so das Risiko von schwankenden Marktpreisen gesenkt werden, was auch dem Versorgungsunternehmen gestattet, seinen Kunden möglichst stabile, das ist auch wichtig, und tiefe Preise zu bieten.

En conclusion, il convient aussi de revenir très brièvement sur la forme de la proposition. Faute de base légale permettant d'instituer de tels chèques, nous estimons que le mandat n'est, quoi qu'il en soit, pas recevable et nous proposons donc au Grand Conseil de constater son irrecevabilité et de rejeter aussi la proposition sur le fond.

> Au vote, ce mandat est déclaré irrecevable par 60 voix contre 24. Il y a 9 abstentions.

*Ont voté en faveur de la recevabilité du mandat:*

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Berset Alexandre (SC,VEA/GB), Berset Christel (FV,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Clément Bruno (GR,VEA/GB), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Hauswirth Urs (SE,PS/SP), Ingold François (FV,VEA/GB), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VEA/GB), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Menétréy Lucie (SC,PS/SP), Michel Pascale (SC,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Repond Brice (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Rey Alizée (SC,PS/SP), Roulin Daphné (GL,VEA/GB), Savoy Françoise (SC,PS/SP), Tritten Sophie (SC,VEA/GB), Vial Pierre (VE,PS/SP), Vuilleumier Julien (FV,VEA/GB), Zurich Simon (FV,PS/SP). *Total: 24.*

*Ont voté contre:*

Altermatt Bernhard (FV,Le Centre/Die Mitte), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre/Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Barras Eric (GR,UDC/SVP), Baschung Carole (LA,Le Centre/Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre/Die Mitte), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Boschung Bruno (SE,Le Centre/Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre/Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Collomb Eric (BR,Le Centre/Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre/Die Mitte), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Defferrard Francine (SC,Le Centre/Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre/Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre/Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC/SVP), Dupré Lucas (GL,UDC/SVP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fahrni Marc (VE,UDC/SVP), Fattebert David (GL,Le Centre/Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre/Die Mitte), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre/Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Gobet Nadine (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre/Die Mitte), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Julmy Markus (SE,Le Centre/Die Mitte), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre/Die Mitte), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre/Die Mitte), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Papaux David (FV,UDC/SVP), Pauchard Marc (VE,Le Centre/Die Mitte), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre/Die Mitte), Riedo Bruno (SE,UDC/SVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre/Die Mitte), Schwander Susanne (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Stöckli Markus (SE,VEA/GB), Sudan Stéphane (GR,Le Centre/Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC/SVP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre/Die Mitte), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 60.*

*Se sont abstenus:*

Clément Christian (SC,Le Centre/Die Mitte), Galley Liliane (FV,VEA/GB), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VEA/GB), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA/GB), Marmier Bruno (SC,VEA/GB), Pasquier Nicolas (GR,VEA/GB), Raetzo Carole (BR,VEA/GB), Raetzo Tina (BR,VEA/GB), Schmid Ralph Alexander (LA,VEA/GB). *Total: 9.*

> Cet objet est ainsi liquidé.

---

## Motion 2022-GC-149

### Vers une Autonomie minimale électrique pour tous

---

Auteur-s: **Esseiva Catherine** (PLR/PVL/FDP/GLP, LA)  
Représentant-e du gouvernement: **Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle**  
Dépôt: **28.08.2022** (BGC octobre 2022, p. 2979)  
Développement: **28.08.2022** (BGC octobre 2022, p. 2979)  
Réponse du Conseil d'Etat: **30.05.2023** (BGC septembre 2023, p. 3125)

---

#### Prise en considération

**Esseiva Catherine** (PLR/PVL/FDP/GLP, LA). Mon lien d'intérêts: je suis auteure de la motion et donc je parle en mon nom. Je remercie le Conseil d'Etat pour son rapport, qui a bien résumé ma demande. J'ai déposé cette motion le 28 août 2022, il y a donc une année. Par cette motion, je demande un plan d'action ciblé vers une autonomie électrique minimale par l'installation de panneaux photovoltaïques. Pour atteindre cet objectif, je propose trois actions spécifiques dans l'application de cette motion:

- > premièrement la mise en place d'une convention qui définit un fil rouge, un concept pour la population, et qui propose une coordination entre les entités de l'Etat et les exploitants pour les propriétaires, une coordination pour l'approvisionnement énergétique au moyen de panneaux photovoltaïques. Cette convention devra inclure un outil financier sous la forme de crédits facilités. Je ne parle pas de subventions, mais bien d'outil financier, soit la mise en place d'un crédit facilité auprès des entités de l'Etat, respectivement la Banque cantonale ou les exploitants;
- > deuxièmement, je demande que l'installation de panneaux photovoltaïques devienne obligatoire, tant pour les constructions neuves que pour les rénovations, c'est-à-dire pour toutes les demandes de permis;
- > enfin, je demande qu'un groupe de travail soit créé pour évaluer les surfaces d'exploitation disponibles au sein des entreprises, pour collaborer et donner ainsi une impulsion à la réalisation des projets.

De mon point de vue, ces éléments réunis permettront d'avoir une vision générale des perspectives électriques, dans le but de mettre en place une stratégie et une gestion du réseau de production électrique en connaissance des besoins. En effet, j'ai estimé il y a un an que les mesures prévues dans la stratégie du Plan Climat se révèlent insuffisantes et qu'il faut être plus réactif, plus dynamique, sur l'autonomie énergétique. Le Conseil d'Etat ne soutient pas cette motion. Toutefois, s'agissant spécifiquement du photovoltaïque, un communiqué de presse a été transmis la semaine passée, mentionnant que le canton de Fribourg se dote d'une stratégie solaire ambitieuse. Ce document, déposé le 1<sup>er</sup> septembre 2023, est un plan d'action et il définit un ensemble de mesures pour mettre en place une stratégie dans le sens du développement du photovoltaïque. Je ne peux que l'approuver puisqu'il va dans le sens de ma proposition et ce document permettra certainement de renforcer les moyens et la gestion de la production électrique.

Je regrette toutefois qu'une coordination des entités existantes au sein de l'Etat n'a pas été proposée dans ce document. De mon point de vue, il fait sens de concilier et de mettre en avant le CCRB comme outil de planification pour la population ou encore de proposer des crédits facilités auprès de la Banque cantonale. Le CCRB, je vous le rappelle, est le Centre de compétences de rénovation des bâtiments.

Enfin, le Conseil d'Etat mentionne une vision ambitieuse. Je ne trouve pas que le projet soit ambitieux, je pense simplement que c'est le rôle de l'Etat d'établir un tel document pour avoir une maîtrise sur l'approvisionnement et pour assurer, au sens de la loi, la stratégie fixée par le Conseil fédéral.

Aussi, sur les trois actions demandées dans la motion, en ce qui concerne le plan d'action, il est maintenant lancé par le document "Stratégie photovoltaïque" transmis le 1<sup>er</sup> septembre par le Conseil d'Etat. Quant à l'obligation de poser des panneaux photovoltaïques, elle a été introduite sur le plan fédéral dans le projet de loi relatif à l'approvisionnement en électricité. Ce projet de loi a été accepté au Parlement national en automne 2022, un ou deux mois après le dépôt de cette motion. Et pour terminer, le Conseil d'Etat a entendu mon point de vue sur les outils complémentaires qu'il pourrait encore développer pour la population.

Ainsi j'estime que le développement du photovoltaïque va dans le bon sens. Je remercie le Conseil d'Etat pour l'élaboration de ces documents stratégiques. Je pense qu'il n'est pas utile de prolonger les débats, en conséquence je retire ma motion.

- > L'auteure retire sa motion.
- > Cet objet est ainsi liquidé.

## Motion 2022-GC-150

### Promotion du photovoltaïque par le soutien aux regroupements de consommation propre - Modification de la LEn ainsi que du règlement d'exécution

---

Auteur-s:	<b>Clément Christian</b> ( <i>Le Centre/Die Mitte, SC</i> ) <b>Dafflon Hubert</b> ( <i>Le Centre/Die Mitte, SC</i> )
Représentant-e du gouvernement:	<b>Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle</b>
Dépôt:	<b>02.09.2022</b> ( <i>BGC octobre 2022, p. 2980</i> )
Développement:	<b>02.09.2022</b> ( <i>BGC octobre 2022, p. 2980</i> )
Réponse du Conseil d'Etat:	<b>22.05.2023</b> ( <i>BGC septembre 2023, p. 3133</i> )

---

#### Prise en considération

**Clément Christian** (*Le Centre/Die Mitte, SC*). Je commencerai par cette citation du Conseil d'Etat: "Le principe de la consommation de l'électricité au plus près du lieu de production correspond aux priorités stratégiques des gestionnaires de réseau de distribution." Le RCP, le regroupement de consommation propre, permet non seulement à plusieurs consommateurs d'un même immeuble, mais aussi à plusieurs immeubles, de se regrouper et de se présenter comme un seul client face aux fournisseurs d'énergie, tel que Groupe E ou Gruyère Énergie. Faire un RCP a tout son sens. Vous élargissez le cercle des bénéficiaires locaux de l'énergie photovoltaïque produite. Ceux-ci vont pouvoir acheter cette électricité meilleur marché aux propriétaires des panneaux. Ce rabais va les inciter à modifier le comportement et, par exemple, démarrer le lave-vaisselle, recharger la voiture, utiliser la pompe à chaleur ou autres grands consommateurs d'électricité lorsque l'énergie photovoltaïque est disponible.

Le propriétaire des panneaux est aussi gagnant, car il va pouvoir revendre l'électricité produite plus chère que le prix offert par le gestionnaire de réseau. De plus, s'il a de grands toits bien ensoleillés à disposition, cela va l'inciter à les couvrir de panneaux, non pas le nécessaire, mais le maximum de surface. Les bénéficiaires sont gagnants, car ils vont pouvoir acheter cette électricité produite localement, meilleur marché et sans les coûts de distribution. Bref, tout le monde est gagnant. Alors pourquoi diable subventionner quoi que ce soit? Le RCP a une petite difficulté: il demande à regrouper les consommateurs derrière un seul point d'entrée sur le réseau. C'est assez simple si vous faites de nouveaux immeubles, c'est un peu moins simple pour des bâtiments existants, car vous devez tirer une ligne entre les immeubles. Un projet est en préparation aux Chambres fédérales pour permettre de relier des immeubles en utilisant le réseau du gestionnaire de réseau. Cela donne la possibilité de créer une communauté d'autoconsommation avec vos voisins et au propriétaire des panneaux de revendre son électricité au prix qu'il souhaite dans une limite définie. Mais, à l'inverse de la RCP, cette électricité transitera par le réseau. Moins d'investissements, mais un gros hic: vous allez payer les taxes de distribution, et cela devient nettement moins intéressant. Le réseau est le grand point faible de toute la stratégie énergétique solaire. Et là, le RCP a un grand avantage: vous limitez l'injection dans le réseau de l'électricité utilisée en local. Vous limitez ainsi les risques de surcharge du réseau à la station de transformation et au-delà.

Certains diront que le solaire se développe longtemps assez vite, qu'il ne faut pas marcher sur les plates-bandes des gestionnaires de réseau, que cette mesure ne sert à rien. Prenons des cas concrets: le RCP s'attache, par exemple, à regrouper le point d'introduction d'une grange avec un toit plein de panneaux et l'habitation ou les habitations; à regrouper le toit d'un immeuble administratif avec des habitations aux alentours; à regrouper une villa qui aurait un très grand toit bien exposé avec des voisins un peu cachés; à regrouper une villa qui produit beaucoup en journée avec un commerce qui a besoin d'électricité à ce moment ou l'inverse pour le week-end. Alors, pourquoi ces RCP ne se font pas assez? Tout simplement parce qu'il y a des investissements à consentir et les coûts sont parfois conséquents. Comme souvent, si vous donnez une petite impulsion, avec un soutien, cela incite à vous lancer.

Cette mesure ne va pas sauver la planète, mais va dans le bon sens. Le sens de plus de production et le sens stratégique de plus de consommation au plus près du lieu de production. Il s'agit de cas spécifiques, mais dont les coûts de soutien, eux aussi, seront limités. La plupart d'entre vous ne veulent pas d'obligation, mais préfèrent la carotte au bâton. Alors, montrez-le en acceptant notre motion.

**Glasson Benoît** (*PLR/PVL/FDP/GLP, GR*). Les auteurs de la motion demandent au Conseil d'Etat de promouvoir davantage le photovoltaïque en soutenant les regroupements pour l'autoconsommation dans le contexte de la transition énergétique. Ils demandent de soutenir financièrement les propriétaires fonciers qui s'engagent dans le regroupement de bâtiments existants en vue de l'autoconsommation. Ce modèle met en relation un ou plusieurs producteurs privés d'électricité avec plusieurs consommateurs. Il peut s'agir d'immeubles collectifs ou de maisons voisines. Le regroupement de consommation propre (RCP) se caractérise par un seul raccordement au réseau de distribution existant. Tous les utilisateurs du groupement peuvent y injecter ou y prélever de l'électricité de manière collective.

Le cadre juridique des RCP est en cours d'adaptation au niveau fédéral. Les dispositions proposées répondent également à la demande exprimée par les auteurs de la motion de faciliter l'inclusion de bâtiments existants dans les projets de partage de la production locale. Les conditions sont données selon les données de Groupe E, qui indiquent que le canton de Fribourg compte plus de 450 installations d'autoconsommation collectives en mars 2023.

Des aides financières efficaces existent déjà pour encourager les nouvelles installations photovoltaïques. Au niveau fédéral, les subventions couvrent jusqu'à 30% des coûts d'investissement pour les petites installations photovoltaïques. En outre, il existe dans le canton des mesures de soutien indirect pour le photovoltaïque, il s'agit notamment d'incitations fiscales. Notre canton est l'un des cantons suisses qui comptent le plus grand nombre d'installations. Il existe déjà des conditions favorables à l'autoconsommation collective. Tout comme le Conseil d'Etat, le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux est d'avis qu'il n'est pas judicieux d'accorder des aides financières supplémentaires aux propriétaires fonciers pour l'intégration de bâtiments dans un RCP et va rejeter la motion.

**Mesot Roland** (*UDC/SVP, VE*). Notre groupe a longuement évoqué la motion déposée par nos collègues. La discussion a débouché sur beaucoup d'avis concernant les moyens de production d'énergie durable et aussi sur les actions ou plutôt, devrais-je dire, les non-actions de la Direction et des services de M. le Représentant du Gouvernement. En effet, beaucoup dans le groupe regrettent que, concrètement, le Conseil d'Etat ne propose pas grand-chose. On se retrouve alors avec une multitude d'instruments parlementaires venant de députés. Dans le même ordre d'idée, certains dans notre groupe sont surpris, voire fustigent, l'attitude des fournisseurs d'électricité qui mettent très peu d'énergie pour entreprendre quelque chose.

Pour revenir à la motion, la grande majorité de notre groupe estime disproportionné le coût de la subvention comparativement à la faible quantité d'énergie produite. Se posent aussi des questions de savoir si c'est à l'Etat de soutenir des propriétaires fonciers pour des travaux ou encore de savoir à qui reviendraient les coûts liés aux interventions techniques et de maintenance. Vous l'aurez compris, la majorité de notre groupe refuse la motion.

Néanmoins, notre groupe relève, à l'attention des motionnaires, un aspect très positif de cette motion et encourage le Conseil d'Etat et ses services à mettre en place des mesures administratives facilitées pour tous les propriétaires voulant entreprendre des travaux tels que ceux cités dans la motion.

**Jaquier Armand** (*PS/SP, GL*). A proprement parler, je n'ai pas de liens d'intérêts directs, mais comme conseiller communal de Romont, qui couvre quelques-uns de ses toits par du photovoltaïque, je suis concerné.

Les motionnaires veulent renforcer la consommation propre et l'autoconsommation. C'est quelque chose qui est, à mon sens, indispensable et notre groupe soutient ardemment ce type de solutions. Concrètement, une commune comme Romont a un bon nombre de bâtiments dispersés sur son territoire. Si nous mettons du photovoltaïque, nous ne pouvons faire de l'autoconsommation propre que sur le bâtiment; autrement, il faudrait tirer des câbles électriques entre les divers bâtiments, ce qui serait extrêmement onéreux. Cela fait que, des fois, on peut renoncer à l'installation de panneaux photovoltaïques tout simplement parce que l'utilisation propre serait largement insuffisante. Ceci est un vrai problème, parce que, de fait, on n'implante pas de panneaux photovoltaïques. Et c'est la même chose pour bon nombre de privés qui, quand ils mettent une installation, s'ils pouvaient s'organiser avec leurs voisins et utiliser les réseaux, eh bien ce serait très utile. Alors j'ai bien compris que le droit fédéral va évoluer dans ce sens-là et je m'en réjouis.

Un autre problème a été évoqué par mon préopinant, celui de l'incitation qui peut être faite par les distributeurs, en particulier Groupe E. Certains considèrent que le prix d'achat d'électricité est en fait un soutien à Groupe E, pour le dire gentiment.

Le rapport nous indique que le canton est le meilleur en termes d'implantations. Sauf que, compte tenu des besoins en électricité et des nécessités, c'est un investissement massif que l'on doit faire dans toutes les énergies renouvelables, partout où c'est possible humainement, socialement et économiquement.

Je rêve, je pense que le PS aussi, que chaque citoyen qui fait son installation puisse discuter avec ses voisins, avec ses proches, pour faire une société d'autoconsommation et ainsi éviter de prendre l'énergie qui vient des grandes productions, et on l'a dit tout à l'heure, par exemple du nucléaire.

Cette motion va dans le bon sens, le groupe socialiste va donc la soutenir. Et j'espère que l'on puisse, localement, faire le maximum de production, parce que je suis convaincu que c'est la production de proximité qui est l'avenir en énergie.

**Ghielmini Krayenbühl Paola** (*VEA/GB, SC*). Je prends la parole au nom du groupe VERT·E·S et allié·e·s et je n'ai pas de liens d'intérêts avec cet objet précis.

La motion Clément/Dafflon demande des aides financières supplémentaires pour augmenter les projets de regroupement de consommation propre. Ceci signifie créer une impulsion supplémentaire pour le déploiement du solaire photovoltaïque. La proposition est simple et nous paraît facilement réalisable. Le tournant énergétique ne peut pas se passer de l'énergie solaire. Les surfaces disponibles sur le bâti existant – toitures, façades, bords d'autoroutes, parkings, etc. – sont tellement importantes que toute proposition qui vise à augmenter la surface du solaire sur des constructions est bienvenue.

Ces dernières années, nous avons vu apparaître sur beaucoup de toits des installations solaires. Mais la surface est souvent réduite selon un calcul d'autoconsommation. Et ceci, parce que le prix de reprise par le distributeur est toujours trop bas. La possibilité qui existe maintenant de regroupement de consommation propre est une bonne évolution, qui permet de compléter la surface photovoltaïque sur un immeuble afin de partager la production avec d'autres consommateurs proches. Le Conseil d'Etat, dans sa réponse, dit que le déploiement de l'autoconsommation collective est satisfaisant, mais nous constatons qu'il s'agit d'immeubles à plusieurs appartements, donc d'un simple bâtiment. Pour une communauté d'autoconsommation de plusieurs bâtiments, les projets sont rares, parce que plus compliqués et aussi plus chers. C'est pour cette raison que cette motion demande d'adapter les dispositions légales cantonales pour soutenir, par des aides financières, les propriétaires qui veulent intégrer un regroupement de consommation propre. Actuellement, il est difficile d'utiliser le réseau du distributeur en place et ceci freine aussi la réalisation des regroupements.

Bien que la loi fédérale devrait changer, toute aide supplémentaire pour faciliter des projets d'autoconsommation collective est bienvenue. Comme le dit le Conseil d'Etat, la consommation propre permet d'accélérer la production d'énergies renouvelables avec des investissements qui sont plus attractifs. Pour ces raisons, notre groupe va soutenir la motion à l'unanimité.

**Wicht Jean-Daniel** (*PLR/PVL/FDP/GLP, SC*). J'aimerais juste vous faire part de mon expérience par rapport à la zone industrielle de Courtaman, où la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs, il y a un peu plus de deux ans, s'est installée avec trois bâtiments – le bâtiment du milieu appartenant à l'Association du centre professionnel cantonal, dont M. le Commissaire du Gouvernement est président.

Nous avons voulu faire un regroupement sur ces trois bâtiments. On offrait la surface totale des toits pour mettre du photovoltaïque, mais ça n'a pas été possible. Si on voulait le faire, on aurait dû payer 60 000 francs pour un câble. On a un grand voisin sur le site industriel, mais, malheureusement, il y avait une parcelle entre deux et le regroupement n'est possible que si les parcelles se touchent. Le regroupement est possible s'il n'y a pas une route qui sépare, si on veut, les deux territoires d'une entreprise. Donc vraiment plein d'éléments qui font que ce n'est pas possible. Il faut donc changer les lois, alors c'est probablement au niveau fédéral. Mais effectivement, j'avais fait le calcul: si on avait mis les panneaux photovoltaïques sur tous les toits des bâtiments, eh bien, on pouvait fournir l'équivalent de 100 ménages, basé sur la moyenne de production annuelle de ces panneaux photovoltaïques. Faites 100 ménages fois 4000 kWh et vous voyez ce qu'on a gaspillé. Notre voisin, depuis, a acheté la parcelle qui nous séparait. Nous pourrions donc faire un regroupement. C'est une entreprise qui dépense chaque année 100 000 francs de factures d'électricité. Il y a donc beaucoup de choses à faire, mais il faut changer les règles. Ainsi, je vais soutenir cette motion.

**Michellod Savio** (*PLR/PVL/FDP/GLP, VE*). Je n'ai pas de liens d'intérêts avec cet objet et je m'exprime à titre personnel.

A entendre quelques interventions ce matin, on a l'impression que le photovoltaïque est un peu la martingale qui nous sauvera des problèmes énergétiques dans lesquels nous nous trouvons. Je suis bien évidemment tout à fait favorable à ce qu'on en fasse la promotion, en rappelant que la proposition faite par les motionnaires ne changera rien par rapport aux réseaux électriques. Je me permets également un petit rappel: si le soleil est effectivement une source d'énergie renouvelable, les dispositifs de capture le sont nettement moins. Je pense bien sûr à une partie des composants des panneaux photovoltaïques et, surtout, je vous invite à ne perdre de vue qu'aujourd'hui, nous utilisons du pétrole pour extraire les composants des panneaux photovoltaïques. Nous utilisons du pétrole pour les transformer en cellules productrices d'énergie. Nous utilisons du pétrole pour transporter en bateau puis en camion les panneaux photovoltaïques jusque chez nous. Grâce au pétrole et grâce aux subventions, les panneaux photovoltaïques sont aujourd'hui relativement bon marché. Qu'en sera-t-il dans vingt ou trente ans, lorsque les subventions se seront tarées et que l'on ne pourra plus trop compter sur le pétrole dans le processus de fabrication, puis de transport, des panneaux solaires? Je ne nie évidemment pas les avantages du solaire. C'est bien plus vertueux en termes d'émissions de CO<sub>2</sub> que les énergies fossiles. Mais nous devons toutefois nous poser les bonnes questions pour que, dans deux ou trois décennies, le remplacement des panneaux solaires arrivés en fin de vie ne devienne pas une très, très coûteuse surprise pour les propriétaires, même si ceux-ci sont unis en RCP.

Je suis donc favorable à l'énergie solaire, mais avant de vouloir en faire encore plus la promotion en subventionnant, comme c'est proposé ici, certains équipements, réfléchissons au coût d'une filière relocalisée, fonctionnant à l'énergie renouvelable, et dans laquelle on intègre également le coût du stockage.

Assurons-nous enfin d'avoir des professionnels en suffisance – ce qui n'est déjà pas le cas aujourd'hui – en encourageant la formation professionnelle et la reconversion dans les métiers de la transition énergétique. En l'état, et compte tenu de ces éléments, je ne puis que refuser cette motion.

**Julmy Markus** (*Le Centre/Die Mitte, SE*). Ich spreche im Namen der Fraktion Die Mitte.

Die Motion "Förderung der Fotovoltaik durch Unterstützung der Zusammenschlüsse zum Eigenverbrauch - Änderung des Energiegesetzes sowie seines Ausführungsreglements" hat die Absicht, die Zusammenschlüsse zum Eigenenergieverbrauch (ZEV) durch einen finanziellen Beitrag zu fördern. Diese Zusammenschlüsse müssen gefördert werden, da es sehr sinnvoll ist, vor Ort produzierte Energie auch wieder vor Ort abzugeben und nicht zuerst wieder über das bestehende Verteilernetz an den Stromanbieter zurückzukaufen. Seit 2018 sieht das Energiegesetz Regelungen für den Eigenverbrauch von zum Beispiel in Mehrfamilienhäusern und benachbarten Gebäuden vor, welche von ein- und derselben Anlage gespeist werden und somit den Austausch der Energie untereinander vorsehen.

In unserer Fraktion wurde rege über die Chancen und Risiken dieser Zusammenschlüsse diskutiert. Unter anderem waren auch die Begründungen in der Antwort des Staatsrates wie der prozentual sehr kleine Anteil von Zusammenschlüssen mit Auflösung der Netzanschlüsse, die Studie in der Westschweiz über die Realisierung dieser Zusammenschlüsse, welche bei über Dreiviertel bei bestehenden Gebäuden vorgenommen wird sowie die derzeitige Anpassung des Bundesgesetzes über die Energie ausschlaggebend für den Entschluss der Fraktion Die Mitte.

Grundsätzlich bieten die Zusammenschlüsse gleich viele Vorteile wie sie Unbekannte beinhalten. So bleibt auch in der Antwort des Staatsrates aus, was zum Beispiel bei einer Strommangellage mit den ZEV passieren würde, welche die Netzanschlüsse aufgelöst haben. Würden diese in gleichem Masse mit Strom bedient werden wie diejenigen Haushalte, welche über einen Netzanschluss und einen Vertrag mit einem Stromanbieter verfügen? Ebenso bleiben rechtliche Fragen offen, welche vor allem bei einem Ausfall der Stromlieferung von Privaten an einen ZEV aufgeworfen würden.

Bezugnehmend auf die Argumente des Staatsrates und die bereits gesprochenen Unterstützungen bei der Realisierung der Fotovoltaikanlagen folgt eine leichte Mehrheit der Empfehlung des Staatsrates und lehnt die Motion ab.

**Marmier Bruno** (*VEA/GB, SC*). Je voulais poursuivre l'idée du débat d'idées avec mes amis de l'UDC. Évidemment, je les aime beaucoup et qui aime bien châtie bien. On est exactement dans ce que j'ai dit tout à l'heure: vous refusez systématiquement de financer des éléments qui peuvent optimiser l'utilisation des énergies renouvelables en disant que ça coûte trop cher et, parallèlement, vous nous dites qu'il faut produire de l'énergie nucléaire, qui est la plus chère de toutes. Donc, encore une fois, cette contradiction est flagrante. Elle est encore flagrante sur ce point, où la proposition permet justement d'optimiser les énergies renouvelables, d'optimiser la consommation entre plusieurs partenaires. J'ai moi-même été, par le passé, président de la coopérative OptimaSolar qui propose des solutions de contracting pour des toits, notamment pour des communes, des collectivités publiques – il y a plusieurs toits de CO, celui de la piscine de Courtepin et d'autres qui ont été réalisés par cette coopérative. Et un des freins à de nombreux projets, c'était justement de ne pas pouvoir inclure des partenaires qui souhaitaient autoconsommer. Donc la réalité du terrain, malheureusement, est contraire à vos affirmations, et je regrette, encore une fois, que vous soyez quand même un peu les pompiers pyromanes du développement des énergies renouvelables.

Quant au collègue Michellod, j'ai bien entendu son intervention, mais je suis quand même un peu surpris. Vous nous dites qu'il manque de personnel dans la branche solaire. C'est vrai. Mais ici, on ne fait pas des lois pour les deux prochaines années. On fait des lois pour les dix ou les quinze prochaines années. Donc, effectivement, il y a un problème sur le marché de l'emploi et il y a peu de gens formés. Mais si, à chaque fois, on est vissé sur le trimestre prochain pour dire ce qu'on va voter comme loi ou pas, ça ne va pas. On n'est pas à la bourse! Ici, on fait des lois avec une certaine vision, pas forcément toujours à très long terme, mais au moins à moyen terme. Et à moyen terme, le développement du solaire a encore quand même une grande marge dans notre pays, donc je suis un peu surpris de votre position.

**Mesot Roland** (*UDC/SVP, VE*). Je vois que notre collègue Marmier nous fait une excellente publicité ce matin, il nous cite souvent.

M. Marmier, je veux juste vous dire... Je vous ai dit que la majorité du groupe refusait et vos propos sont très sympas, sauf notamment pour mon collègue de gauche qui est en train de faire des sauts pas possibles lorsqu'il vous entend nous attaquer de cette manière. Je voudrais juste vous inviter, M. Marmier, pour faire cesser ce débat stérile, à vous renseigner sur les 95 460 mégawatts, je pense, qui sont consommés à Villars-sur-Glâne par année: combien est issu du nucléaire français, combien est issu du charbon allemand, voire même du gaz qui nous vient des pays de l'Est?

**Cotting Charly** (PLR/PVL/FDP/GLP, SC). Mes liens d'intérêts: je serais directement impacté par cette motion puisque je réfléchis à brancher un deuxième bâtiment à mes panneaux solaires chez moi. Par contre, cette motion n'aura pratiquement aucune influence ni sur les prix, ni sur le réseau. L'électricité, physiquement, reste dans le réseau proche, dans le réseau local, qu'elle soit dans une communauté de consommation ou pas. Le pire qui pourrait arriver dans ce cas-là, c'est de créer un deuxième réseau parallèle à celui existant. Je répète donc: on n'aura pas une augmentation de production, ni une meilleure valorisation locale du réseau. Ce sera juste un peu de contracting en plus.

**Dafflon Hubert** (Le Centre/Die Mitte, SC). J'interviens comme comotionnaire.

Mardi, nous avons parlé de l'éolien, aujourd'hui, on a parlé de nucléaire... On parle constamment d'énergie. C'est une volonté politique de la législature que d'aller de l'avant avec l'énergie renouvelable et c'est exactement ce qu'on vous propose aujourd'hui. Au lieu de toujours trouver neuf arguments contre, ça serait mieux d'en trouver un pour! Parce que ce système-là qu'on va mettre en place pour le regroupement permet probablement de produire plus d'énergie parce que ça sera plus intéressant de consommer directement sa propre énergie. Et surtout, tout le monde dit que ça ne va rien changer au réseau. Oui, ça va changer le réseau, parce que ce que vous consommez sur place, eh bien vous n'avez justement pas besoin de l'injecter dans le réseau à haute tension, par exemple. Donc il y a un avantage évident à produire et à consommer sur place. La meilleure des énergies, c'est celle qui n'est pas produite, donc pas consommée. Mais la deuxième meilleure, c'est bien celle-ci: on la produit sur place, on la consomme sur place et c'est dans ce sens que va exactement notre motion.

Lorsqu'on dit que Fribourg est déjà en tête au niveau suisse pour le photovoltaïque, mais tant mieux! Mais continuons comme ça! Il faut aller de l'avant! Pour une fois qu'on est en tête, il faut poursuivre cet effort et c'est une bonne chose à mon avis. On est déjà les meilleurs, mais tant mieux! Donc, je crois que ça vaut la peine une fois de dire qu'on va de l'avant parce que, constamment, on trouve des arguments contre au lieu de trouver les arguments pour.

On a cette guerre en Ukraine qui nous menace encore en permanence. Il faut qu'on produise, gentiment, mais sûrement, de l'énergie renouvelable sur place. Il y a aussi le problème du réchauffement climatique lié à ça. Donc on doit faire cet effort et c'est maintenant qu'on le fait. Ce sont des gouttes d'eau, mais des gouttes d'eau qui s'additionnent. Et il faut le faire. Il a été dit que ça n'allait pas faire 1 kWh de plus. C'est juste, mais Groupe E le dit lui-même: chaque kWh économisé en été, c'est un kWh de plus qu'on aura en hiver, grâce à nos barrages. Donc, dans ce sens-là, il y a quand même une économie.

Le problème des parcs solaires en Valais, ce n'est pas d'installer des panneaux en montagne, c'est de les relier, justement, au réseau électrique. Un de vos collègues qui était ancien député ici, Duccotterd de Grolley, avait sa ferme pour les poulets, neuve, orientée plein sud, passé 1 000 m<sup>2</sup> de surface... Il n'a pas installé les panneaux solaires parce que personne ne voulait prendre en charge le raccordement. Et cela, c'est un problème tant pour les petits regroupements que pour les plus grands. Donc, dans ce sens-là, je vous recommande vivement d'oser dire oui. Allons à petits pas dans la transition énergétique, mais allons-y sûrement!

**Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle.** Die Fotovoltaik gehört selbstverständlich zu den Energiequellen, die es vorrangig auszubauen gilt, um die Energiewende zu meistern, genauso wie die Wasserkraft, die Windenergie, die Biomasse und auch die Geothermie.

Le Conseil d'Etat a bien compris la volonté des motionnaires de favoriser le regroupement des consommateurs d'électricité par des aides financières avec, évidemment, comme objectif, qui est aussi partagé, d'accélérer l'évolution du photovoltaïque dans notre canton. Toutefois, Mesdames et Messieurs, si l'objectif est partagé par le Conseil d'Etat, la manière de l'atteindre ne l'est pas du tout. En effet, ce développement de l'autoconsommation collective dans le canton est en pleine croissance, avec plus de 450 regroupements comptabilisés à ce jour. La création de ces regroupements est généralement rentable, parfois même très, très rentable, avec les aides financières déjà allouées par le programme d'encouragement de la Confédération, géré par Pronovo. Dans ce contexte, un soutien financier complémentaire du canton n'est de toute évidence pas judicieux.

Es wäre wirklich eine Verschwendung von Steuergeldern, man muss das sagen, wir haben kürzlich das Budget für das kommende Jahr beschlossen, das Sie diskutieren werden.

Elles étaient vraiment compliquées, ces discussions budgétaires. Et puis notre stratégie, c'est d'investir l'argent là où on peut produire un effet. Alors, cela a été dit, ici, on sait qu'il y aura beaucoup d'effets d'aubaine par rapport à cette mesure-là. L'argent investi, il ne va pas déclencher grand-chose. Alors pourquoi investir l'argent ici? On veut investir aussi dans les primes de l'assurance-maladie, dans la jeunesse, dans la formation... Vous verrez ça dans les discussions budgétaires. Et puis là, j'ai un peu le sentiment...

"Nützt es nichts, so schadet es auch nichts."

Ce n'est pas une politique que j'aimerais soutenir. Cela été dit...



Das grösste Hindernis für die Schaffung von Zusammenschlüssen für den Eigenverbrauch ist nicht finanzieller Art, wirklich nicht, es liegt in der Gesetzgebung, und zwar auf Bundesebene, und da engagieren wir uns stark, dass die notwendigen Anpassungen gemacht werden. Ich will nicht auf die technischen Details eingehen, ich glaube, Herr Grossrat Cotting hat die Problematik sehr gut erklärt.

De son côté, le Conseil d'Etat vient d'adopter, la semaine passée, sa stratégie solaire photovoltaïque, citée à plusieurs reprises ce matin, pour les années à venir. Avec comme objectif, et là je réponds un peu aussi aux députés Mesot et Jaquier, d'atteindre 600 GWh de production annuelle en 2035, et même beaucoup plus en 2050. J'ai déjà eu du contact avec des électriciens qui m'ont dit que nous étions hyperambitieux. Oui, nous le sommes. Et je pense qu'on va y arriver. Pour ce faire, vous avez aussi pu le lire, nous entendons mettre la priorité dans l'installation de capteurs solaires photovoltaïques sur le patrimoine bâti, sur les infrastructures et aussi pour les installations montées aux sols en zones à bâtir. Il y a donc toute une série de mesures qui vont être mises en œuvre pour soutenir ces objectifs. Et puis rien qu'avec ces trois secteurs que je viens de citer, le potentiel développement est déjà sensiblement supérieur à 2000 GWh. Ainsi, pour le Conseil d'Etat, une accélération du développement du photovoltaïque dans notre canton passe par une meilleure communication tout d'abord, la mise en place des conditions qu'il y a à adapter, notamment réalisables au niveau du canton par différentes mesures ciblées, telles que...

... vor allem die Einführung eines Kommunikationskonzeptes, Informationskampagnen, Solartreffen, spezifische Schulungen, das ist sehr wichtig.

Après, c'est l'adaptation du cadre législatif pour que la pose de capteurs solaires PV devienne une évidence. Tout en minimisant, évidemment, les contraintes constructives, un autre obstacle qu'on a aujourd'hui. Et puis, finalement...

... die Unterstützung von Pilotprojekten, da haben wir jetzt zahlreiche spannende Projekte, zum Beispiel fassadenintegrierte Fotovoltaikanlagen sowie die Förderung der Verbindungen von Sanierungsarbeiten an der Gebäudehülle mit dem Einbau einer Fotovoltaikanlage.

Mise en place aussi de conditions mieux adaptées et accompagnement des communes, afin que les photovoltaïques puissent se déployer de manière encore plus efficace sous l'angle de l'exemplarité des collectivités publiques.

Mesdames et Messieurs, partant de cette situation, le Conseil d'Etat vous propose de refuser la présente motion, tout en s'engageant à mettre en œuvre cette stratégie solaire photovoltaïque. D'ailleurs, cette année encore, nous allons vous présenter notre stratégie relative aux autres nouvelles énergies renouvelables. Le photovoltaïque n'était que le début.

> Au vote, la prise en considération de cette motion est acceptée par 55 voix contre 35. Il y a 6 abstentions.

*Ont voté en faveur de la prise en considération:*

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre/Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Berset Alexandre (SC,VEA/GB), Berset Christel (FV,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Boschung Bruno (SE,Le Centre/Die Mitte), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Clément Bruno (GR,VEA/GB), Clément Christian (SC,Le Centre/Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre/Die Mitte), Dafflon Hubert (SC,Le Centre/Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre/Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre/Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre/Die Mitte), Emonet Gaëtan (VE,PS/SP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fahrni Marc (VE,UDC/SVP), Galley Liliane (FV,VEA/GB), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VEA/GB), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre/Die Mitte), Hauswirth Urs (SE,PS/SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA/GB), Ingold François (FV,VEA/GB), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VEA/GB), Marmier Bruno (SC,VEA/GB), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Menétrey Lucie (SC,PS/SP), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre/Die Mitte), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre/Die Mitte), Michel Pascale (SC,PS/SP), Morel Bertrand (SC,Le Centre/Die Mitte), Pasquier Nicolas (GR,VEA/GB), Pauchard Marc (VE,Le Centre/Die Mitte), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raetzo Carole (BR,VEA/GB), Raetzo Tina (BR,VEA/GB), Repond Brice (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Rey Alizée (SC,PS/SP), Rey Benoît (FV,VEA/GB), Roulin Daphné (GL,VEA/GB), Savoy Françoise (SC,PS/SP), Schmid Ralph Alexander (LA,VEA/GB), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre/Die Mitte), Stöckli Markus (SE,VEA/GB), Thévoz Ivan (BR,UDC/SVP), Tritten Sophie (SC,VEA/GB), Vial Pierre (VE,PS/SP), Vuilleumier Julien (FV,VEA/GB), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre/Die Mitte), Zurich Simon (FV,PS/SP). *Total: 55.*

*Ont voté contre:*

Barras Eric (GR,UDC/SVP), Beaud Catherine (GR,Le Centre/Die Mitte), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Dumas Jacques (GL,UDC/SVP), Dupré Lucas (GL,UDC/SVP), Fattebert David (GL,Le Centre/Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre/Die Mitte), Galley

Nicolas (SC,UDC/SVP), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre/Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Papaux David (FV,UDC/SVP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre/Die Mitte), Riedo Bruno (SE,UDC/SVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Sudan Stéphane (GR,Le Centre/Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 35.*

*Se sont abstenus:*

Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre/Die Mitte), Baschung Carole (LA,Le Centre/Die Mitte), Bürdel Daniel (SE,Le Centre/Die Mitte), Julmy Markus (SE,Le Centre/Die Mitte), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Schwander Susanne (LA,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 6.*

> Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

## Postulat 2022-GC-125

### Potentiel du pompage-turbinage de la force hydraulique dans le Canton de Fribourg

Auteur-s:	<b>Dafflon Hubert</b> ( <i>Le Centre/Die Mitte, SC</i> ) <b>Clément Christian</b> ( <i>Le Centre/Die Mitte, SC</i> )
Représentant-e du gouvernement:	<b>Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle</b>
Dépôt:	<b>19.07.2022</b> ( <i>BGC septembre 2022, p. 2612</i> )
Développement:	<b>19.07.2022</b> ( <i>BGC septembre 2022, p. 2612</i> )
Réponse du Conseil d'Etat:	<b>16.05.2023</b> ( <i>BGC septembre 2023, p. 3119</i> )

#### Prise en considération

**Dafflon Hubert** (*Le Centre/Die Mitte, SC*). Pompage-turbinage de la force hydraulique du canton de Fribourg... Exceptionnellement, je vais beaucoup citer ce que nous écrit le Conseil d'Etat dans sa réponse.

En fait, il y avait déjà eu un instrument des collègues Wicht et de Weck par rapport au potentiel de l'hydraulique dans le canton de Fribourg. Et la réponse à leur postulat 2021-GC-98, c'était: "Le Conseil d'Etat veut augmenter la production d'énergie hydraulique par l'amélioration de l'efficacité des centrales existantes et la réalisation de nouvelles et moyennes centrales hydrauliques." C'est un très, très bon départ. Mais aujourd'hui, la réponse que nous avons reçue souffle un peu le chaud et le froid. Aussi je me permettrai de citer les choses, alinéa par alinéa, car je n'ai pas compris si, finalement, pour le Conseil d'Etat, le pompage-turbinage était ou non une bonne chose. A titre personnel, je pense que c'est une excellente chose.

Un certain ingénieur Maurer, en 1913, a fait la cartographie des infrastructures hydrauliques du canton. Et, ainsi qu'on peut le lire à l'alinéa 2, pratiquement tous les ouvrages qu'il a imaginé ont été réalisés, à l'exception du projet de turbinage entre Shiffenen et Morat (SCHEM).

A l'alinéa 3, le Conseil d'Etat indique que la force hydraulique couvre environ 30% de la consommation d'électricité du canton et relève que près de 90% du potentiel hydraulique du canton est exploité. Sachant que chaque goutte, chaque kilowattheure, va compter, j'aimerais savoir où sont ces dix derniers pourcents.

Le Conseil d'Etat relève, à l'alinéa 5, que le rehaussement des barrages n'exercerait absolument aucune influence sur la capacité de production d'énergie dans le canton, mais permettrait uniquement de stocker un volume plus important d'eau, afin de la turbiner à des périodes de l'année plus propices. Ensuite, à l'alinéa 7, on nous dit que sans tenir compte du turbinage des apports en eau du bassin versant, le bilan énergétique d'une installation de pompage-turbinage est négatif, à savoir que pour cette fonction elle consomme plus d'énergie qu'elle n'en produit en raison des pertes de charges dans les conduites. C'est juste, c'est évident, mais en même temps, on consomme l'énergie quand on en a besoin, après. C'est l'avantage du stockage. Et nos meilleures batteries, ce sont nos bassins de rétention.

A l'alinéa 9, il est relevé qu'il existe en Suisse plusieurs ouvrages de pompage-turbinage pour une puissance totale supérieure à 3 gigawatts, soit une puissance plus élevée que celle de l'ensemble des centrales nucléaires. Donc on est capable, actuellement

en Suisse, avec trois grands projets – Nant de Drance ou L'Hongrin par exemple – à produire autant que quatre réacteurs nucléaires. Et ça, ça me parle.

A l'alinéa suivant, on apprend que dans le cadre des études pour le SCHEM, Groupe E a étudié une variante de pompage-turbinage et qu'il s'est avéré que celle-ci n'a de sens ni d'un point de vue énergétique, ni d'un point de vue économique, notamment en raison des investissements supplémentaires. Cette variante a dès lors été abandonnée. In fine, à l'alinéa 12, le Conseil d'Etat indique que le projet SCHEM, qui figurait dans la liste des projets examinés, n'a finalement pas été retenu parmi les quinze projets prioritaires au niveau national. Il souligne toutefois que cela reste un projet très intéressant pouvant participer à l'atteinte des objectifs de politique énergétique.

Voilà. Dans cette réponse, il y a du rouge, il y a du vert, je ne sais plus trop... Mais personnellement, je pense qu'il faut accepter ce postulat, qu'un rapport d'être fait pour que l'on puisse se positionner par rapport à cette énergie propre qui, à mon avis, nous permettrait aussi de pallier certains manques d'énergie aux moments cruciaux de la journée. Il est clair qu'on ne peut pas faire un décalage dans l'année si facilement qu'avec d'autres énergies, mais je reste néanmoins convaincu que le pompage-turbinage est une bonne chose.

Dans le cadre du débat à l'interne de notre groupe, un député gruérien qui a les pieds bien sur terre m'a dit: "Tu sais, finalement, avant de rehausser les barrages, on devrait les dessabler." Je ne savais pas s'il fallait prendre ça pour de la rigolade ou pas. Mais il a probablement raison, parce que dans les lacs du pied du Jura, il y a régulièrement du dragage. On sort le sable. Je pense que cette question mérite également d'être étudiée.

Pour terminer, je pense que cela vaut la peine d'accepter ce postulat, que cela vaut la peine de savoir où sont les 10% restants. Faut-il faire de la petite hydraulique? Faut-il partiellement rehausser des barrages? Cela pourrait être une bonne chose à mon avis. Dans ce sens, pour la recherche de solutions de transition énergétique, je vous remercie de soutenir ce postulat.

**Barras Eric** (*UDC/SVP, GR*). Je peux d'ores et déjà annoncer à notre cher collègue Marmier que le groupe UDC va rentrer en matière sur ce postulat. Comme quoi, l'UDC ne dit pas forcément non à tout en ce qui concerne les énergies renouvelables.

Nous avons pris connaissance de ce postulat et nous entrons en matière sur le fait qu'une étude approfondie des ressources énoncées doit être réalisée et que des mesures doivent en découler rapidement, afin d'optimiser la production électrique dans notre canton. Notre groupe relève néanmoins principalement une des demandes qui met en avant le rehaussement des barrages: cette alternative ne doit selon nous pas être une priorité. Elle aurait un impact très négatif sur des surfaces agricoles, déjà bien mises à mal par la densification que vit notre canton. Cette solution pourrait même impacter une partie de notre bâti. Nous estimons donc que, dans l'immédiat, il serait plus judicieux de nettoyer nos lacs. En effet, ceux-ci ont perdu bientôt la moitié de leur volume. Avec des couches de vase impressionnantes et des gravats, ce qui péjore grandement leur efficacité en matière de rendement, un rendement justement demandé dans ce postulat. Alors pourquoi ne pas commencer par le commencement en effectuant ces travaux de dragage? Y aurait-il une autre affectation à trouver que la mise en décharge pour ces matériaux? Peut-être un recyclage pour la construction qui pourrait s'effectuer en gravière? Pourquoi pas?

Sur les autres points, notre groupe est d'accord. Notre canton ne doit pas se mettre en retard et il n'est pas normal que sur quinze projets retenus au niveau fédéral, aucun ne soit fribourgeois. Je me permets de relever, pour répondre peut-être à notre collègue Alizée Rey qui a un petit peu accusé la droite tout à l'heure – principalement l'UDC – de mettre le canton en retard dans le développement des énergies renouvelables. Je me permets là, par contre, de pointer un petit peu la gauche: des projets hydroélectriques, dans notre canton, il y en a eu pas mal. On a par exemple connu un beau projet sur la Trême, avec sept turbinages. Ce projet a été abandonné, pas par les volontés de la droite, je vous le rappelle. C'est toujours difficile de faire valoir ces turbinages par rapport aux poissons comme l'éolien par rapport aux oiseaux. Mais à un moment donné, encore une fois, on ne pourra pas tout avoir. Et moi, je demande aussi à la gauche, parfois, quand il y a un beau projet de turbinage, de ne pas forcément mettre les pieds au mur par rapport à la faune ou à la flore qui serait impactée par ce projet.

**Gaillard Bertrand** (*Le Centre/Die Mitte, GR*). Je vais prendre la parole au nom du groupe Le Centre. Mes liens d'intérêts: je suis syndic de la plus belle commune du monde, La Roche, qui a un turbinage sur son réseau d'eau communale. Donc, on peut faire du turbinage même dans une commune un petit peu en arrière-pays, qui dessable chaque année l'entrée de son lac, enlevant le gravier qui s'accumule, qui maintient le bassin et en passant graisse l'Etat, parce qu'il nous demande très cher pour la sortie de ce gravier. Mais on le fait avec plaisir.

J'ai examiné la réponse du Conseil d'Etat au postulat de nos collègues Dafflon et Clément. Les arguments sont pertinents. Il semble qu'il n'y ait pas de possibilité d'augmenter la production. Par contre, mon collègue Dafflon m'a cité pour les pieds sur terre. Je dirais plutôt pour la tête hors de l'eau. Je crois qu'il y a moyen d'augmenter l'efficacité, comme je l'ai dit, simplement en rendant la capacité de stockage d'origine. Le barrage de Montsalvens est totalement ensablé. On ne peut même plus en faire la traversée en bateau. Je voulais dire en paddle, mais on m'aurait dit: "Tu as pris des vacances, ce n'est pas normal!" Idem à Lessoc, qui a dû perdre 30% de sa capacité de stockage. Et que dire du turbinage du lac de Pérolles? La capacité est maintenue par l'amélioration des turbines, mais l'ensablage du lac est là.

Cette fameuse capacité de stockage, dont tout le monde parle pour l'hiver, nos barrages en sont un atout. Pour mettre en avant ce potentiel perdu, je me demande si on ne devrait pas accepter ce postulat. Si on ne veut pas d'éoliennes, on devra admettre que nos barrages sont la priorité pour faire de l'électricité et non pour les loisirs ou autres activités diverses. Forte de ce constat, la grande majorité du groupe Le Centre va accepter ce postulat.

**Clément Bruno** (*VEA/GB, GR*). Je n'ai pas de liens directs avec le sujet, si ce n'est que j'habite une commune et travaille pour un parc naturel régional où se trouvent des infrastructures hydroélectriques. Je m'exprime ici au nom du groupe VERT·E·S et allié·e·s.

Nous avons étudié avec intérêt ce postulat sur le pompage-turbinage et le rehaussement des barrages. Car, en effet, il devient urgent de trouver des solutions pour assurer notre approvisionnement électrique avec des besoins grandissants, mais sans énergies fossiles ni fissiles. Cela passe donc par un renforcement des sources renouvelables, qui sont complémentaires, et l'hydroélectrique y tient une place centrale. Au niveau du pompage-turbinage, précisons d'abord, comme l'explique le Conseil d'Etat, qu'il n'a pas un bilan énergétique avantageux, car l'énergie utilisée pour pomper n'est pas compensée par celle qu'on peut produire de manière additionnelle en turbinant. Alors pourquoi donc a-t-on ces projets de pompage-turbinage, ces énormes projets, dont on a parlé? Il y a deux raisons essentielles. La première, cela a été évoqué, c'est le stockage énergétique. Les lacs de rétention fonctionnent comme des batteries géantes et le pompage-turbinage permet de stocker davantage d'eau et de produire lorsque la consommation le demande, donc d'équilibrer production et consommation. Et puis, il y a une raison économique aussi, car il permet de pomper l'eau lorsque l'électricité est moins chère et de la vendre en journée, lorsque la consommation est forte et le prix plus élevé. Maintenant, dans la perspective de sortie du nucléaire, cette question économique doit être réorientée dans les énergies renouvelables, en particulier l'éolien, qui produit aussi jour et nuit, et le solaire, qui pourra avoir à terme des surproductions l'été. Donc nous pensons, contrairement au Conseil d'Etat, que le pompage-turbinage peut aussi avoir un rôle par rapport au déficit de production hivernale.

Au niveau du rehaussement des barrages, nous partageons l'avis du Conseil d'Etat selon lequel une telle mesure n'est pas, ou peu, réaliste dans notre canton. Les lacs artificiels, comme cela a déjà été dit, sont tous bordés d'infrastructures difficilement transposables et les coûts économiques, sociaux et écologiques sont trop importants. Et nous partageons l'avis de nos préopinants selon lequel il faut d'abord trouver des solutions pour évacuer, et valoriser, les matériaux qui comblent peu à peu les lacs de rétention.

Le potentiel hydroélectrique de notre canton est donc en grande partie exploité, si on excepte le grand projet Schiffenen-Morat, cette nouvelle centrale souterraine qui augmentera significativement la production hydroélectrique. Et également, améliorons les débits résiduels de la Sarine en aval.

Malgré ces considérations, le postulat fait, à notre avis, sens, car il est important d'étudier toutes les pistes dans cette situation d'urgence, même si après il faudra prioriser, et voire abandonner, certaines mesures. Ensuite, nous pensons aussi que ce postulat peut encourager l'analyse d'autres modalités de production hydroélectrique, par exemple les mini-hydrauliques au fil de l'eau, qui pourraient être des solutions pour l'hiver notamment, de plus en plus pluvieux, et qui pourraient fonctionner de manière temporaire afin de ne pas péjorer la biodiversité aquatique. A notre avis – une petite parenthèse – c'est la même chose pour l'éolien, où il y a certainement un potentiel de petites et moyennes éoliennes dans notre canton, et on espère que cette analyse de la stratégie prendra aussi en compte ce potentiel-là.

Enfin, une dernière réflexion par rapport à ce qui a été évoqué sur le réseau électrique. C'est quand même un frein important pour la transition énergétique de développer un réseau électrique qui permet d'absorber des productions décentralisées et là, on pense que c'est vraiment important de mettre les moyens conséquents pour résoudre ce problème. Sans oublier, bien sûr, de rappeler les mesures de sobriété qui sont également un aspect essentiel et prioritaire pour solutionner notre approvisionnement énergétique. C'est avec ces remarques que le groupe VERT·E·S et allié·e·s va, dans sa majorité, soutenir ce postulat.

**Bonny David** (*PS/SP, SC*). Le groupe socialiste a bien examiné le postulat déposé par MM. les Députés Hubert Dafflon et Christian Clément. Je tiens juste à rappeler qu'en général, quand le groupe socialiste dépose un objet de ce type, M. Hubert Dafflon le trouve toujours très sympathique mais finit par le refuser, et que M. Christian Clément trouve toujours que c'est une fausse bonne idée. Nous espérons qu'à l'avenir, ils auront un esprit un peu plus ouvert, car le groupe socialiste sait dépasser les clivages politiques quand il y a un intérêt général. Et là, il y en a un.

Justement, il nous semble important d'entrer en matière avec ce postulat et je rejoins le postulant, M. Dafflon, sur le fait qu'il manque des réponses. Il manque des réponses sur ces fameux 10%. Ce n'est pas rien, il faut aller les chercher. On évoque le fait de rehausser les barrages. Prenons exemple sur le Valais: ils ont tenté des choses, ils ont réussi, ils y sont arrivés quand certains le pensait impossible. Il y a la question, quand même, des stockages et puis, je suis désolé, mais pour le projet SCHEM, le réponse du Conseil d'Etat n'est pas très claire. En effet, il y a d'abord un avis positif, ensuite il faut bien

s'accrocher, et puis on en reparle à la fin, ce n'est pas très clair, c'est mis de côté, mais quand même, c'est important... Cela nous paraît quand même être un projet cantonal important avec, je pense, des aides fédérales. Il faut vraiment pouvoir avancer.

Je ne pense pas que dessabler tous les lacs va donner un résultat positif, parce que c'est, de loin, à mon avis pas le cas. Je n'ai pas honte de le dire, j'ai parcouru les lacs en paddle et je dois dire qu'il n'y a pas autant de sable que ça, même s'il y en a.

Je pense, au bout du compte, que si le Conseil d'Etat invite à rejeter le postulat, c'est parce qu'il faut des moyens financiers pour réussir cette politique du pompage-turbinage. Et là, je pense, que ça doit grincer un peu au sein du Conseil d'Etat. Mais il faut oser, il faut miser sur l'avenir, miser sur cette énergie renouvelable. Et il faudra aussi arriver, dans le rapport, avec des chiffres. Parce qu'ensuite, il nous faudra investir. Le canton de Fribourg doit vraiment tout faire pour arriver à utiliser toutes nos ressources, parce que c'est extrêmement important aujourd'hui.

Nous invitons à soutenir ce postulat que le groupe socialiste, à l'unanimité, soutiendra.

**Morand Jacques** (PLR/PVL/FDP/GLP, GR). Je m'exprime au nom du groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux. Je n'ai aucun lien d'intérêts direct avec ce postulat, mais l'énergie a toujours jalonné ma vie professionnelle.

Notre groupe, peut-être à votre surprise, rejette la transmission de ce postulat sur le pompage-turbinage de la force hydraulique dans le canton de Fribourg. Mesdames et Messieurs, dans ses conclusions, le Conseil d'Etat dit qu'il comprend et rejoint la volonté des députés de valoriser au mieux toutes les ressources d'énergie indigènes disponibles. Toutefois, le potentiel encore valorisable grâce à l'hydraulique dans le canton a déjà été étudié. Mesdames et Messieurs, si nous n'avions pas du tout d'études faites sous plusieurs angles, – qu'ils soient écologiques, financiers, économiques –, avec tous les impacts que cela comporte, nous aurions pu accepter ce postulat. Mais, il en est autrement.

La réponse du Conseil d'Etat nous donne quelques chiffres. J'en cite quelques-uns: la force hydraulique couvre 30% de la consommation d'électricité dans ce canton et c'est une très, très bonne nouvelle; 90% de la totalité de l'exploitation hydraulique dans notre canton est faite et c'est énorme, voire même magnifique; et 6 % supplémentaires, c'est le projet de turbinage entre le lac de Schiffenen et celui de Morat. Il y a également à prendre en compte les travaux permanents d'amélioration énergétique qui sont anéantis – on dira heureusement ou malheureusement – par des mesures d'aménagement environnemental et écologiques.

Les études existent en nombre, même très anciennes, et de toutes sortes. Et l'amélioration énergétique et l'efficacité sont en constant développement. Ce postulat demande un travail qui a déjà été fait et refait. Alors l'évidence commande son refus. Il faut cependant demander au Conseil d'Etat de décider, de passer au concret et, tout simplement, d'aller de l'avant.

**Rey Alizée** (PS/SP, SC). Comme j'ai été interpellée par mon collègue député M. Barras, je me permets une petite réponse. On s'engage également à gauche! Il y a d'ailleurs eu une table ronde entre la gauche et les milieux de protection de la nature, qui ont fixé quinze projets prioritaires pour tout ce qui concerne le pompage-turbinage des cours d'eau. L'intérêt, c'est vraiment de pouvoir concilier les mesures qui luttent contre la crise de la biodiversité et la lutte contre la crise énergétique. Je partage par ailleurs votre inquiétude par rapport au régime de charriage: c'est effectivement problématique et il faut trouver des solutions pour la qualité de nos cours d'eau et de leur débit.

**Clément Christian** (Le Centre/Die Mitte, SC). En lisant une première fois la réponse du Conseil d'Etat, comme mon collègue M. Hubert Dafflon, je me suis dit que notre proposition était bonne, mais que tout avait déjà été dit, tout avait déjà été écrit. Toutefois, en grattant les détails, on se demande si la messe est vraiment dite.

Un rapport, intitulé *Evaluation et gestion de la force hydraulique du canton de Fribourg*, a été établi en 2011. Beaucoup de documents suivants y font référence. Il indiquait que, dans le canton de Fribourg, le potentiel de développement de la force hydraulique est de 58 GWh/an, ce qui correspond à 9% de la production actuelle. Le potentiel de développement concerne essentiellement le renouvellement des installations des centrales existantes et le développement de nouvelles petites centrales. Ensuite, l'étude sur le potentiel hydroélectrique de la Suisse de 2012, réactualisée en 2019, indiquait pour Fribourg un potentiel pour les petites centrales de 12 GWh/an. Ces 9% de potentiel, où sont-ils? Quel développement est possible pour les petites centrales? Le Conseil d'Etat relève qu'un rehaussement des barrages n'exercerait absolument aucune influence sur la capacité de production d'énergie dans le canton, mais sur la retenue. C'est bien là, un point important: stocker plus en été pour une utilisation hivernale.

Le projet SCHEM a été retiré des quinze projets d'envergure nationale, mais est toujours considéré comme un projet intéressant. Devons-nous laisser seul le Valais devenir le baron des forces électriques et ne pas promouvoir de manière active un projet fribourgeois stratégique, quitte à forcer un peu la main à Berne? Ce projet présente tout de même une hausse de production de 140 GWh/an! Si le projet SCHEM, inexistant en 2011, a pu sortir d'un chapeau puisqu'il ne faisait pas partie des études, y a-t-il des pistes pour d'autres projets SCHEM un peu plus réduits?

La question de la sédimentation des lacs de retenue n'a pas été évoquée dans la réponse du Conseil d'Etat. Si le lac de la Gruyère est, semble-t-il, moins touché, quelle est la situation est où pouvons-nous agir?

Bref, un certain nombre de questions sur le potentiel hydroélectrique en général du canton restent ouvertes. Collecter les informations sera fort utile pour savoir dans quel domaine agir. Autre effet collatéral: cela remettra également en valeur notre potentiel, dont celui du projet SCHEM. En parler, le promouvoir, fait partie du marketing nécessaire pour que ce projet d'envergure nationale soit relancé et promu.

**Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle.** Die Nutzung der Wasserkraft ist in unserem Land bestens etabliert, vor allem auch in unserem Kanton, und ich glaube, das wurde auch hier gesagt, ihr Potential ist aktuell leider weitgehendst ausgeschöpft. Der mit Laufwasserkraftwerken und Speicherkraftwerken produzierte Strom deckt 50 Prozent des Schweizerischen Stromverbrauchs.

Mais, on sait aussi que, dans la grande majorité des cas, ces ouvrages procèdent uniquement au turbinage de l'eau, comme c'est le cas dans le canton de Fribourg. Et puis dans le cas du pompage-turbinage, je pense que tout le monde l'a compris, l'eau est tout d'abord remontée par pompage d'un bassin d'accumulation inférieur vers un autre bassin supérieur, c'est relativement simple. Mais du fait de cette opération, l'ouvrage de pompage-turbinage consomme en réalité plus d'énergie qu'il en produit. Mais ça, c'est logique aussi. Donc, on peut dire que la balance énergétique d'une telle installation est en général négative, sauf, si, par exemple, le bassin supérieur est alimenté par des apports naturels. Mais, évidemment, l'avantage, c'est qu'il permet de répondre à la demande du marché ou d'équilibrer, comme cela a été dit, le réseau national électrique lorsque cela s'impose.

Beim Bau eines Pumpspeicherkraftwerks, wie das auf Deutsch heisst, sind deshalb besondere Kriterien zu beachten, wie etwa die Distanz zwischen dem Oberbecken und dem Unterbecken, die verfügbaren Wassermengen, die Stauspiegelschwankungen und natürlich auch der Standort des Kraftwerks.

Es gibt mehrere derartige Kraftwerke in der Schweiz und zusammen verfügen sie über eine sehr, sehr hohe Leistung.

Il est aussi à relever que pour couvrir les besoins d'électricité, en particulier en hiver, la Suisse ne manque pas de puissance, mais d'énergie – ce qu'un ouvrage de pompage-turbinage ne peut offrir, je pense que tout le monde l'a compris.

Concernant le canton de Fribourg, pratiquement tout le potentiel de turbinage est valorisé depuis des décennies, je vais y revenir. Dans ce contexte, il faut peut-être quand même le dire, il faut remercier aussi nos prédécesseurs pour les investissements qui ont été consentis, mais aussi pour les concessions réalisées à l'époque. En revanche, il est clairement avéré qu'aucun ouvrage existant dans le canton ne présente des caractéristiques suffisantes pour être transformé en installation de pompage-turbinage. Il reste cependant un projet hydraulique pouvant apporter significativement un apport au mix de production dans le canton et c'est ce projet SCHEM – on en a beaucoup parlé – qui consiste donc à turbiner les eaux du lac de Schiffenen vers le lac de Morat. Alors, vous avez vous-mêmes répondu à vos questions, M. le Député Dafflon: les 10% restants, ce sont les 6% du projet SCHEM et le solde, c'est surtout un ensemble de petites installations qui présenteraient proportionnellement un impact non négligeable sur l'environnement, raison pour laquelle elles n'ont pas été retenues au Plan directeur cantonal.

Avec le projet SCHEM, nous atteindrions 96% du potentiel, ce qui est extraordinaire. Après, vous voulez faire le forcing, avec les conséquences que cela aurait sur notre nature. Le Conseil d'Etat n'est pas de cet avis. Mais encore une fois, le SCHEM, c'est un magnifique projet qui permettrait d'ailleurs – et ça, c'est vraiment intéressant – de régler la question de la renaturation du tronçon de la Sarine entre le barrage de Schiffenen et l'Aar.

Und vielleicht, um auch die Frage von Herrn Grossrat Bonny und anderen zu beantworten: Die Planung dieses Projektes ist im Gange, und das Dossier wird zurzeit bei den zuständigen Dienststellen des Staates geprüft. Wir hoffen natürlich, dass es anschliessend auch vom Bund finanziell unterstützt wird, andernfalls auch die Rentabilität nicht sicher ist.

Alors, le projecteur de Groupe E a aussi étudié la faisabilité d'en faire un ouvrage de pompage-turbinage, dans le cadre de ce projet-là, mais il s'est assez rapidement avéré qu'il ne se prêterait pas à cette fonction et qu'une rentabilité ne pourrait être atteinte.

Après, il y a tout un autre volet qui a été discuté aujourd'hui, ce sont ces fameux sédiments. Alors ça ne faisait pas partie du postulat déposé. J'ai eu un échange, ce matin, avec Groupe E, et c'est une problématique, un peu technique, c'est vrai. Les sédiments, oui, on peut les enlever mais, pour être franc, ça coûte un saladier. Et malheureusement, on ne peut pas les utiliser pour la construction, des tests ont été faits. Après, il y a aussi la problématique, évidemment, de la protection de la nature: souvent, il faut des autorisations pour les sortir. C'est un domaine très complexe. Si le Grand Conseil souhaite, une fois, avoir un résumé sur cette problématique-là, aucun souci. Mais cet élément n'était pas abordé directement dans ce postulat.

J'en arrive à la conclusion. Le Conseil d'Etat, encore une fois, estime – on peut presque dire malheureusement, mais nos prédécesseurs ont fait un excellent travail – que toutes les capacités de valoriser le potentiel hydraulique ont été

largement étudiées dans le canton et même déjà bien concrétisées, à l'exception du projet que je viens de citer. Une étude supplémentaire sur les possibilités de pompage-turbinage ou sur un possible rehaussement des barrages ne serait ainsi pas vraiment opportune. Mais si vous le souhaitez, nous la ferons, cela occupera notre service... Mais je tiens quand même à dire que le Conseil d'Etat vous propose de rejeter le présent postulat.

> Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 71 voix contre 19. Il y a 2 abstentions.

*Ont voté en faveur de la prise en considération:*

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre/Die Mitte), Barras Eric (GR,UDC/SVP), Beaud Catherine (GR,Le Centre/Die Mitte), Berset Alexandre (SC,VEA/GB), Berset Christel (FV,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre/Die Mitte), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Clément Christian (SC,Le Centre/Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre/Die Mitte), Dafflon Hubert (SC,Le Centre/Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre/Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre/Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre/Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC/SVP), Dupré Lucas (GL,UDC/SVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Fahrni Marc (VE,UDC/SVP), Fattebert David (GL,Le Centre/Die Mitte), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre/Die Mitte), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Galley Liliane (FV,VEA/GB), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre/Die Mitte), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VEA/GB), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre/Die Mitte), Hauswirth Urs (SE,PS/SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA/GB), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Ingold François (FV,VEA/GB), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Julmy Markus (SE,Le Centre/Die Mitte), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VEA/GB), Marmier Bruno (SC,VEA/GB), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Menétrey Lucie (SC,PS/SP), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre/Die Mitte), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre/Die Mitte), Michel Pascale (SC,PS/SP), Morel Bertrand (SC,Le Centre/Die Mitte), Papaux David (FV,UDC/SVP), Pasquier Nicolas (GR,VEA/GB), Pauchard Marc (VE,Le Centre/Die Mitte), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raetzo Carole (BR,VEA/GB), Raetzo Tina (BR,VEA/GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre/Die Mitte), Rey Alizée (SC,PS/SP), Rey Benoît (FV,VEA/GB), Riedo Bruno (SE,UDC/SVP), Roulin Daphné (GL,VEA/GB), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS/SP), Schmid Ralph Alexander (LA,VEA/GB), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre/Die Mitte), Schwander Susanne (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Stöckli Markus (SE,VEA/GB), Sudan Stéphane (GR,Le Centre/Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC/SVP), Tritten Sophie (SC,VEA/GB), Vial Pierre (VE,PS/SP), Vuilleumier Julien (FV,VEA/GB), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 71.*

*Ont voté contre:*

Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Baschung Carole (LA,Le Centre/Die Mitte), Boschung Bruno (SE,Le Centre/Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Repond Brice (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Robotel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 19.*

*Se sont abstenus:*

Clément Bruno (GR,VEA/GB), Zurich Simon (FV,PS/SP). *Total: 2.*

> Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

—

## Postulat 2022-GC-64

### Sortir de la dépendance au gaz

---

Auteur-s:	<b>Ingold François</b> (VEA/GB, FV) <b>Berset Alexandre</b> (VEA/GB, SC)
Représentant-e du gouvernement:	<b>Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle</b>
Dépôt:	<b>24.03.2022</b> (BGC mai 2022, p. 1598)
Développement:	<b>24.03.2022</b> (BGC mai 2022, p. 1598)
Réponse du Conseil d'Etat:	<b>16.05.2023</b> (BGC septembre 2023, p. 2735)

---

#### Prise en considération

**Berset Alexandre** (VEA/GB, SC). Mes liens d'intérêts: je suis coauteur de ce postulat et également collaborateur scientifique à l'Office fédéral de l'environnement dans la division climat. Je m'exprime au nom du groupe VERT·E·S et allié·e·s.

La loi sur le climat et l'innovation acceptée par le peuple le 18 juin dernier, ainsi que la loi cantonale sur le climat approuvée par ce Grand Conseil le 30 juin dernier, fixent toutes deux un objectif de zéro émission nette d'ici à 2050. Les températures et événements de cet été nous rappellent le bien-fondé et l'urgence d'une politique climatique forte et efficace. A l'échelle nationale, la consommation de gaz naturel a émis près de 6 tonnes de CO<sub>2</sub> en 2022, soit près de 40% des émissions directes totales. A la lumière de ces chiffres, nous ne devons faire l'impasse sur aucune réflexion et mesure potentielle nous rapprochant de nos objectifs climatiques.

Au-delà de son impact sur le climat – et c'est ce que l'on a aussi un peu développé dans ce postulat –, la consommation de gaz naturel contribue également à la dépendance énergétique de notre canton, souvent vis-à-vis de régimes totalitaires, et expose particulièrement les ménages et les entreprises à des probables hausses des coûts. M. le Représentant du Gouvernement, nous avons connaissance des mesures déjà mises en œuvre pour réduire notre dépendance à l'égard du gaz et des énergies fossiles. Nous remercions le Conseil d'Etat pour tout ce qui est entrepris. Mais si nous déposons un postulat, c'est que nous considérons que des mesures supplémentaires sont nécessaires. Avec cet instrument, nous ne demandons donc pas une liste des mesures déjà en œuvre, mais de nouvelles propositions. Le postulat qui nous occupe demande donc au Conseil d'Etat de formuler des mesures supplémentaires pour sortir progressivement du gaz.

Nous proposons, par exemple, d'augmenter les montants permettant l'assainissement des bâtiments et le remplacement des chauffages fossiles. Le Conseil d'Etat souligne, dans sa réponse, que la mesure du Programme Bâtiments dédiée à cet effet connaît un grand succès. Alors, c'est tant mieux. Nous répondons cependant: "Ne nous reposons pas sur nos lauriers!" Nous connaissons également – cela a été aussi évoqué à plusieurs reprises ce matin – une pénurie de main d'œuvre dans ces domaines. C'est aussi un champ d'action, c'est aussi quelque chose que l'on peut influencer à long terme. Nous proposons aussi d'encourager davantage le remplacement des chauffages fossiles. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat se félicite que le gaz ne soit pratiquement plus installé dans les nouvelles installations et lors d'assainissements. Encore heureux! a-t-on envie de dire. La durée de vie d'un système de chauffage étant de plus de vingt ans, il est donc primordial que l'on évite absolument l'installation de nouvelles installations de gaz actuellement. Et aujourd'hui, on doit aller plus loin que ça. L'enjeu, à la suite d'un assainissement, est véritablement de remplacer ces chauffages fossiles par des chauffages à énergie renouvelable lorsque c'est possible. Et l'obligation d'une part d'énergie renouvelable lors du remplacement d'un système de chauffage telle que prescrite par la loi sur l'énergie, évoquée dans la réponse du Conseil d'Etat, est finalement symptomatique de ce manque d'ambition. Ce n'est pas une part de renouvelable qu'il faudrait, mais bien 100% lorsque c'est techniquement faisable. Les mesures du Programme Bâtiments marchent bien, en effet, mais le rythme est encore trop lent, et il faut tout faire pour l'accélérer.

Un dernier exemple d'action possible: le lancement d'une campagne d'information à destination des propriétaires de chauffages fossiles. Là encore, le Conseil d'Etat expose toutes les bonnes mesures qui existent déjà. C'est tant mieux, mais je remarque encore trop souvent que certains propriétaires de chauffages fossiles sont peu informés ou disposent d'informations biaisées par des professionnels qui sont justement actifs dans le domaine des chauffages fossiles. Je pense que nous avons encore une marge de manœuvre pour améliorer cela.

Au-delà d'un besoin d'actions supplémentaires, il faut encore améliorer la vision d'ensemble sur la stratégie cantonale pour sortir du gaz et des énergies fossiles de manière plus large, ainsi que l'enveloppe financière que l'on prévoit pour y arriver. Pour paraphraser le député Christian Clément tout à l'heure, à la lecture de la réponse du Conseil d'Etat, on a l'impression que tout est fait, que la messe est dite. Nous ne sommes pas de cet avis. Par cohérence avec les objectifs climatiques cantonaux et pour insuffler un élan supplémentaire vers l'indépendance énergétique, je vous invite à accepter ce postulat.



**Bapst Pierre-Alain** (*PLR/PVL/FDP/GLP, SC*). Je prends la parole au nom du groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux et remercie le Conseil d'Etat pour son rapport.

Fin février 2022, la guerre en Ukraine éclate. Dans son sillon, une multitude de conséquences très malheureuses. La première est bien sûr liée aux aspects humains et aux tragédies sur le champ de bataille. Pour d'autres pays, c'est l'approvisionnement en céréales ou en énergie qui devient problématique. C'est dans ce contexte que nos collègues François Ingold et Alexandre Berset déposent légitimement le postulat qui demande de sortir de la dépendance au gaz.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat expose la situation actuelle et décrit les mesures déjà entreprises dans ce domaine. La question que je me suis posée, en préparant mon intervention, est: pouvons-nous réellement sortir de la dépendance au gaz? Les postulants, sans aucun doute, répondront oui. Pour ma part, objectivement, je n'y crois pas. Qui utilise du gaz? On a beaucoup parlé des privés, qui l'utilisent pour se chauffer. Dans ce cas, il est bien sûr possible de remplacer tous les systèmes de chauffage à gaz pour les bâtiments par des systèmes fonctionnant avec des énergies renouvelables. C'est d'ailleurs ce qui se fait depuis plusieurs années avec succès, dans le cadre du Programme Bâtiments. Il y a par contre un domaine où il est très difficile de se passer du gaz: celui de la production. Permettez-moi de m'y étaler un peu, car je n'ai pas trouvé d'éléments dans la réponse du Conseil d'Etat sur ce sujet – ce que je regrette de la part du conseiller d'Etat en charge de l'économie. Je cite donc les exemples de la production industrielle, de la production alimentaire ou de toute unité de production qui a besoin de vapeur ou d'eau bouillante en grande quantité comme c'est le cas, par exemple, de nos fromageries. Là où cela est possible, des entreprises sont raccordées avec des chauffages à distance. Comme Cremo qui, sur son site de Villars-sur-Glâne, est raccordé au chauffage à distance de Fribourg. Mais dans de nombreux autres cas, pour avoir de la vapeur ou de l'eau bouillante, il n'y a guère que le mazout ou le gaz pour produire cette énergie. La question qui se pose dès lors est de savoir ce qui est le plus économique et le moins pire pour l'environnement. À cette question, il semblerait que le gaz soit la solution la moins pire. C'est donc avec ces considérations, et en tenant compte des informations du rapport, que le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux vous invite à rejeter le postulat.

**Collomb Eric** (*Le Centre/Die Mitte, BR*). Je rapporte ici au nom du groupe Le Centre.

Même si la volonté farouche de sortir de la dépendance au gaz est louable, il faut constater que ce postulat arrive un peu comme la grêle après les vendanges. Nous en voulons pour preuve la minuscule proportion des systèmes de chauffage existants qui ont été remplacés par des installations consommant des ressources fossiles. Il est donc inutile de mettre en œuvre des mesures pléthoriques qui ne feraient que surcharger les services de l'Etat et qui ne produiraient finalement que peu d'effets.

Nous profitons de la réponse du Conseil d'Etat pour exprimer notre grande satisfaction de constater que la quasi-exclusivité des remplacements des systèmes de chauffage fossile s'est réalisée par une mise en service des nouvelles installations valorisant les énergies renouvelables. Cela ne signifie pas que nous devons rester les bras ballants, et là, je suis d'accord avec mon préopinant. Nous devons au contraire encore booster ces énergies renouvelables – l'éolien y compris, on en a assez parlé. Toutefois, nous serions bien inspirés de ne pas nous jeter corps et âme dans une ressource renouvelable qui pourrait s'avérer être un mauvais choix après quelques années d'exploitation. Je m'explique – et là, je m'exprime à titre personnel, avec une expérience: je suis administrateur d'une société qui est sur un projet Groupe E Celsius avec une centrale de chauffe nécessitant, pour fonctionner, 20 000 tonnes de bois par année. C'est un projet qu'on a démarré il y a cinq ans. Il y a cinq ans, on réunissait très facilement les 20 000 tonnes de bois nécessaires – on nous a courtisé tant en Suisse allemande qu'en Suisse romande. Mais aujourd'hui, cinq ans plus tard, on se demande si on va y aller ou pas, parce que, effectivement, on ne trouve déjà plus de bois. Nous n'avons déjà plus la capacité de trouver du bois, à moins d'aller le chercher je ne sais où en Suisse allemande avec des trajets qui seront très coûteux. On constate donc que finalement, la vérité d'un jour n'est pas forcément celle du lendemain. Et qu'avant de se jeter dans quelque chose, il faudrait quand même qu'on prenne un petit peu plus de temps pour, peut-être, être sûr qu'on ne commet pas des erreurs. D'ailleurs, je pense que certains se souviennent quand même que Groupe E a promu les chauffages électriques à une certaine époque. On a bien vu ce que cela a donné. Groupe E a également promu le gaz, et on se rend compte aujourd'hui que ce n'est plus du tout la panacée. Ainsi, on voit bien que ça vaut la peine, vraiment, d'être autant certain que possible de nos choix avant de les entériner.

Au nom du groupe Le Centre, je veux répéter que nous sommes sensibles à cette forte dépendance aux énergies fossiles. En revanche, notre groupe refusera ce postulat qui ne produirait, selon nous, pas les effets escomptés.

**Mesot Roland** (*UDC/SVP, VE*). Je m'exprime ici au nom du groupe UDC sur le postulat de nos collègues Ingold et Berset.

Ce postulat, déposé en mars 2022, fait principalement référence à la guerre en Ukraine pour demander de sortir de la dépendance au gaz. Bien que notre groupe comprenne les différentes demandes, il faut bien admettre, en lisant sa réponse, que le Conseil d'Etat a déjà mis en place une grande partie des mesures demandées par les postulants. Reste tout de même une option intéressante qui ne doit pas être écartée: c'est la proposition, qui mérite une attention particulière, relative au biogaz. Le développement du biogaz agricole doit, selon notre groupe, être sérieusement étudié et encouragé.

Avec ces quelques considérations et malgré ce qui a été dit, vu la réponse du Conseil d'Etat, notre groupe refusera à l'unanimité ce postulat.

**Bonny David** (*PS/SP, SC*). Mon lien d'intérêts: je suis membre de la Commission cantonale de l'énergie, mais également syndic d'une commune qui possède deux chauffages à distance, un à Noréaz et un à Prez-vers-Noréaz. Le groupe socialiste a bien étudié cette réponse du Conseil d'Etat à un autre sujet brûlant de ce matin: sortir de la dépendance au gaz.

Le groupe socialiste prend note que la guerre en Ukraine, en effet, a malheureusement bouleversé toute la géopolitique économique, mais aussi énergétique. Pour rappel, on sait que les anciennes guerres ou crises ont poussé, malheureusement, à ces développements. Pensons à la guerre du Kippour, en 1973, avec la première crise pétrolière. Puis à la révolution iranienne, en 1979, avec le deuxième choc pétrolier.

Ce postulat est tout à fait légitime et, en effet, pose des questions intéressantes, telles que substituer les énergies fossiles. Quand on voit par exemple à Villars-sur-Glâne les trouées dans la forêt pour semble-t-il, si je ne fais pas d'erreur, remplacer les tuyaux qui amènent le gaz, on pourrait effectivement avoir des explications sur la manière de substituer cette énergie dans le canton.

On évoque également beaucoup, dans cette réponse, le Programme Bâtiments. C'est bien. Reste que si on va diminuer la quantité de gaz, on va continuer à en chercher. Donc c'est un peu dommage. Il faudrait aller plus loin dans la problématique.

Ensuite, le Conseil d'Etat insiste sur le fait que le canton n'a jamais fait de la promotion pour le gaz naturel. Je pense bien que le Conseil d'Etat ne va pas faire de la promotion directement. Mais de la promotion, il y en a eu puisque, par exemple dans mon quartier, j'ai reçu de la publicité pour participer à des séances d'information où on nous poussait, il y a très peu de temps, à nous brancher sur le réseau de gaz – ce qui n'a pas été fait et heureusement. Le Conseil d'Etat devrait être plus actif pour supprimer tout ce qui peut l'être au niveau du gaz dans le canton et c'est dans ce sens-là qu'on trouve extrêmement intéressant de pouvoir développer une étude dans le cadre de ce postulat.

Pour terminer, on parle des chauffages à distance. Mais ceux-ci utilisent aussi du gaz et c'est vrai que c'est pénalisant. Nous aimerions donc aussi trouver d'autres solutions. Nous en avons parlé au sein de la commune avec le Groupe E. Si le canton pouvait aussi appuyer, trouver d'autres solutions, ça serait bénéfique.

Dans ce sens-là, le groupe socialiste votera à l'unanimité ce postulat et ne peut que vous inviter à en faire de même.

**Wicht Jean-Daniel** (*PLR/PVL/FDP/GLP, SC*). J'aimerais juste répondre au collègue Bonny qui vient de s'exprimer concernant cette trouée dans la forêt à Moncor. En fait, ce n'était pas pour changer la conduite de gaz, mais pour l'enterrer plus profondément. En raison de l'ordonnance sur la prévention des accidents majeurs, la zone industrielle de Givisiez ne pouvait plus être agrandie, et donc ne plus accueillir d'entreprises, à cause d'un "danger" d'explosion qui pourrait arriver tous les mille ans.

**Ingold François** (*VEA/GB, FV*). Je vous remercie beaucoup pour vos interventions très préparées et j'ai un sentiment extrêmement positif, même si je vois qu'une majorité va rejeter ce postulat. Néanmoins, on sent que vous êtes préoccupés, certes à des niveaux plus ou moins différents. Mais vous êtes préoccupés et c'est déjà une bonne chose.

Ce que nous voulions, avec mon collègue Berset, c'est avoir une stratégie. Nous voulons savoir, comme quand nous avons parlé d'innovation ce matin, vers quoi nous allons. Nous voulons savoir quelle est notre stratégie pour sortir du gaz.

À Fribourg, on a 73 500 systèmes de chauffage. On en a 29 000 au mazout, 4700 au gaz, 2200 au chauffage à distance (CAD). Il y a une vraie volonté aujourd'hui de passer du gaz vers le CAD, en tout cas là où cela est possible. Mais c'est vrai que le CAD, comme l'a dit mon collègue Bonny, cela fonctionne au bois quand il ne fait pas trop froid, mais, concrètement, quand il fait froid, cela fonctionne au gaz. Est-ce qu'ici notre Gouvernement ne peut pas nous amener, peut-être, à sortir de cette pratique pour les CAD?

Il est par ailleurs également question de pouvoir d'achat. Nous savons aujourd'hui que l'explosion des prix des matières premières et des profits exorbitants des multinationales réduit le pouvoir d'achat et augmente les prix. Sortir de la dépendance au gaz est une manière durable de maîtriser les prix, c'est également pour cela que nous aimerions aller dans cette direction.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat comme d'habitude nous explique ce qu'il fait déjà très bien – ça, on le sait – et qu'il aimerait toujours en faire un petit peu plus – ça, on s'y habitue. Mais concrètement, nous aimerions aller un petit peu plus loin. On parle toujours des habitations. Mais comme l'a dit mon collègue Bapst, une grande partie du gaz est utilisée dans les entreprises. Cher collègue Bapst, vous n'y croyez pas, mais j'ai envie que vous y croyiez avec moi! Et si vous n'y croyez pas aujourd'hui, j'espère vous amener à y croire. Je ne vous demande pas de rêver, mais en tout cas de poser les bases pour qu'on puisse sortir de cette ornière énergétique. Vous êtes le premier à avoir parlé de la production. On ne retrouve pas cet élément dans la réponse du Conseil d'Etat alors que c'est extrêmement important. Parce que le gaz, ce n'est pas que le chauffage. Il est également utilisé dans la production et j'aimerais, ici, qu'on puisse aller de l'avant. La Confédération met en place des

stratégies pour aider les entreprises à produire autrement que par le gaz. Je pense que le canton peut faire de même. Si on n'y pense pas aujourd'hui, on va à nouveau être en retard. Il faut être proactif, pas toujours réactif.

M. Collomb, je suis encore troublé par la grêle après les vendanges – je dois vous dire que je suis content que ce soit dans cet ordre-là. Vous nous avez parlé des difficultés de votre entreprise et là encore, j'ai l'impression que le canton pourrait vous aider à faire ce passage. Mais effectivement, c'est extrêmement compliqué. On voit, avec tous les feux de forêt qu'on a eus en Europe, que le bois va devenir extrêmement rare. Je pense que le canton pourrait vous aider en l'occurrence. C'est une raison supplémentaire de soutenir ce postulat.

M. Mesot, je vous remercie pour la lueur d'espoir que vous avez mis et je connais ce principe de dire qu'on n'est pas contre, mais tout compte fait, on est contre. Effectivement, je pense que le biogaz pourrait être développé, notamment le biogaz agricole. Je remercie également M. Bonny de nous avoir refait un peu l'histoire. Si on veut savoir où on va, on doit retourner à l'histoire et c'est extrêmement important.

Ce qu'on demande aujourd'hui, c'est d'avoir une stratégie pour savoir comment est-ce qu'on sort du gaz, comment est-ce qu'on le substitue. Je regrette que la droite, en majorité, ne va pas nous suivre. Cela dit, on peut toujours voter faux, une petite maladie peut arriver. Moi ça m'est arrivé une fois. Aussi, je vous encourage à vous tromper comme moi dans le passé, ça pourrait peut-être, dans ce cas précis, un petit peu nous aider.

**Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle.** Ich werde nicht wiederholen, was bereits gesagt wurde. Wir wissen einfach, dass im März 2022, als diese Motion deponiert wurde, die geopolitische Lage noch ganz anders als heute war.

Quel est l'état des lieux aujourd'hui? Pour l'hiver prochain – peut-être ça peut vous intéresser –, les stocks de gaz sont remplis et la situation est donc relativement détendue sur le marché. Le spectre d'une pénurie de gaz est pratiquement écarté. Mais il ne faut pas crier victoire trop tôt. Toutefois, ce que nous avons connu durant l'hiver 2022/2023 n'a fait que renforcer l'importance d'accélérer la concrétisation de la transition énergétique, laquelle vise notamment la substitution des énergies fossiles, dont le gaz, par des énergies renouvelables. S'agissant spécifiquement des mesures visant la réduction d'utilisation du gaz, il a pu être démontré que notre canton a déjà mis en application les mesures préconisées par les dépositaires du postulat. Dans ce sens, et par exemple, il est particulièrement réjouissant de constater que la quasi-totalité des remplacements de systèmes de chauffage utilisant des énergies fossiles, donc le gaz et le mazout, se fait par des installations valorisant les énergies renouvelables. Ça, c'est l'état des lieux.

Übrigens werden in Neubauten kaum noch fossil betriebene Heizanlagen eingebaut und das Gasnetz, das kann ich bestätigen, wird seit einigen Jahren nicht mehr weiter ausgebaut.

Donc, on l'a dit, Fribourg a bel et bien pris le train de la transition énergétique. Les choses s'accroissent aussi en Suisse. Mais que veut-on faire de plus? Eh bien, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'énergie vient notamment d'annoncer qu'au plus tard en 2030, les chauffages fossiles ne pourront être installés que dans des cas absolument exceptionnels. Et qu'à partir de 2050 au plus tard, ceux restants devront être exploités uniquement avec des combustibles renouvelables. Avec d'autres prescriptions, ce principe sera intégré dans le nouveau *Modèle de prescriptions énergétiques des cantons* (MoPEC) en cours d'élaboration et sera définitivement adopté au printemps 2024.

Par rapport à la remarque de M. Bapst, c'est vrai, nous n'avons pas abordé la problématique des entreprises. Ce sont des situations à traiter au cas par cas. Et en règle générale, des solutions renouvelables sont possibles, mais parfois pas. Il s'agit de quelque chose que nous regardons de près.

En conclusion, l'utilisation du gaz dans notre canton a entamé un processus de décroissance relativement rapide – il faut vraiment le dire et cela a été reconnu –, qui va s'accroître encore. Nous n'allons pas nous reposer sur nos lauriers! Par conséquent, le Conseil d'Etat vous propose de rejeter le présent postulat.

> Au vote, la prise en considération de ce postulat est refusée par 52 voix contre 34. Il y a 2 abstentions.

*Ont voté en faveur de la prise en considération:*

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Berset Alexandre (SC,VEA/GB), Berset Christel (FV,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Clément Bruno (GR,VEA/GB), Dafflon Hubert (SC,Le Centre/Die Mitte), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre/Die Mitte), Galley Liliane (FV,VEA/GB), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VEA/GB), Hauswirth Urs (SE,PS/SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA/GB), Ingold François (FV,VEA/GB), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Mäder-Brüllhart Bernadette (SE,VEA/GB), Marmier Bruno (SC,VEA/GB), Menétrey Lucie (SC,PS/SP), Michel Pascale (SC,PS/SP), Morel Bertrand (SC,Le Centre/Die Mitte), Pasquier Nicolas (GR,VEA/GB), Raetzo Carole (BR,VEA/GB), Raetzo Tina (BR,VEA/GB), Repond Brice (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Rey Alizée (SC,PS/SP), Rey Benoît (FV,VEA/GB), Roulin Daphné (GL,VEA/GB), Savoy Françoise (SC,PS/SP), Schmid Ralph Alexander (LA,VEA/GB),

Stöckli Markus (SE,VEA/GB), Tritten Sophie (SC,VEA/GB), Vial Pierre (VE,PS/SP), Vuilleumier Julien (FV,VEA/GB), Zurich Simon (FV,PS/SP). *Total: 34.*

*Ont voté contre:*

Altermatt Bernhard (FV,Le Centre/Die Mitte), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre/Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Barras Eric (GR,UDC/SVP), Baschung Carole (LA,Le Centre/Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre/Die Mitte), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Boschung Bruno (SE,Le Centre/Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bündel Daniel (SE,Le Centre/Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Collomb Eric (BR,Le Centre/Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Defferrard Francine (SC,Le Centre/Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre/Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre/Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC/SVP), Dupré Lucas (GL,UDC/SVP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fahrni Marc (VE,UDC/SVP), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Genoud (Brailard) François (VE,Le Centre/Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Gobet Nadine (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre/Die Mitte), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Julmy Markus (SE,Le Centre/Die Mitte), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre/Die Mitte), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre/Die Mitte), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Pauchard Marc (VE,Le Centre/Die Mitte), Riedo Bruno (SE,UDC/SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre/Die Mitte), Schwander Susanne (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC/SVP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 52.*

*Se sont abstenus:*

Clément Christian (SC,Le Centre/Die Mitte), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 2.*

> Cet objet est ainsi liquidé.

—

> La séance est levée à 12 h 10.

*La Présidente:*

**Nadia SAVARY-MOSER**

*Les Secrétaires:*

**Mireille HAYOZ**, *secrétaire générale*

**Patrick PUGIN**, *secrétaire parlementaire*

—